

Les DEBATS

Votre quotidien national

Le président Ghali appelle à la libération des prisonniers politiques sahraouis

Le Maroc condamné pour torture

Page 5



Gestion des affaires locales

Bouteflika limoge quatre walis

Il y a à peine deux mois, le gouvernement avait réuni les représentants de la République pour donner des orientations sur la gestion des affaires de l'Etat au niveau local, cette réunion avait été précédée en août dernier par un mouvement dans le corps des walis et voilà, en un temps relativement court, plusieurs walis viennent d'être limogés par le Président de la République.

Page 3

Skikda

31 cas de disparition d'enfants depuis janvier

Page 24



Par Nabil Benali

La cabale médiatique, soudain déclenchée contre l'Algérie dans sa gestion du dossier des migrants africains, n'est ni plus ni moins qu'un épisode de plus dans la longue série de pressions étrangères que connaît le pays, tout comme les autres pays de la région.

International et Human Right Watch, ces deux éclairateurs de la mondialisation aux interventions toujours sélectives, ont

La mosquée est «protégée» selon Mohamed Aïssa

Daech recrute sur les réseaux sociaux

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, rassure quant aux capacités de recrutement de Daech en Algérie. Selon lui, la mosquée est protégée et le peu d'Algériens ayant rejoint cette organisation terroriste sont recrutés via Internet.

Page 2



Selon le ministre de l'Habitat

Tous les logements LPP seront livrés d'ici le début 2018

Page 4



Rapatriement des migrants nigériens

Une tempête dans un verre d'eau

rebondi sur le sujet pour dénoncer ce qui n'est en réalité qu'une décision souveraine des autorités algériennes. Alger a le droit d'accueillir sur son territoire qui elle veut et elle le fait dans les conditions des lois algériennes et il est tout à fait naturel de reconduire aux frontières des ressortissants étrangers qui séjournent illégalement dans le pays. On se demande pourquoi certains confrères trouvent plaisir à reprendre les arguments de ces ONG. Pourquoi eux, qui demandent, à juste titre, que la loi soit appliquée pour tous les Algériens dans leur pays, en sont aujourd'hui à demander à ce qu'elle ne le soit plus pour les ressortissants étrangers. Cette façon d'épouser les soi-disant doctrines humanitaires, chères aux ONG et aux avocats de l'ingérence étrangère est même suspecte, car il n'est plus un secret, depuis que l'ingéren-

ce humanitaire a fait ses multiples ravages par le passé, que ces ONG ne reconnaissent ni Etat, ni frontières. On peut aller plus loin et dire qu'abonder dans le sens de ces organisations mondialistes comme HRW et AI est une attitude «passée de mode», à l'heure où les sociétés occidentales ne veulent plus de la mondialisation et de ces illusions, mais expriment des préférences nationales comme c'est le cas pour les Anglais avec le Brexit et les Américains avec l'élection de Donald Trump. Il n'y a plus qu'une petite élite ici qui a du mal à saisir que les peuples en Occident ne supportent plus ces ONG internationales qui font, elles aussi, partie d'une élite politico-médiatique, dont les tireurs de ficelles sont quelques milliardaires de la bourse à Wall Street et à la City.

Page 5

Dénonçant des «clichés désuets»

Le MAE répond au travel warning américain

Encore une fois, les Etats-Unis d'Amérique ont mis l'Algérie sur leur «liste noire», en renouvelant son travel warning, concernant une supposée insécurité dans notre pays.

Page 2



La mosquée est «protégée» selon Mohamed Aïssa

Daech recrute sur les réseaux sociaux

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, rassure quant aux capacités de recrutement de Daech en Algérie. Selon lui, la mosquée est protégée et le peu d'Algériens ayant rejoint cette organisation terroriste sont recrutés via Internet.



Par Massi Salami

Dans une déclaration à la presse en marge d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que «la mosquée est désormais protégée et aucune partie ou organisation ne pourront exploiter les jeunes Algériens pour les recruter dans leurs rangs». Il a précisé, à ce propos, que «les réseaux sociaux sur la Toile sont le moyen utilisé par l'organisation terroriste Daech pour recruter des jeunes et non la mosquée».

Concernant certains jeunes Algériens égarés ayant rejoint l'organisation terroriste Daech, Mohamed Aïssa a indiqué que «leur nombre ne dépassait pas les 100, estimant que ce chiffre

est minime par rapport aux pays voisins».

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs a rappelé enfin, que l'Etat veillait à la protection de la mosquée de tout extrémisme, relevant qu'«il est impossible à cette instance religieuse d'exploiter les jeunes Algériens comme ce fut le cas durant la décennie noire».

Des déclarations certes rassurantes, mais qui appellent aussi à plus de prudence face à la menace que présente le terrorisme, notamment sur Internet. Un outil à la portée des jeunes d'où la nécessité pour les autorités publiques de trouver des solutions appropriées afin de dissuader les prédateurs qui mettent à profit la Toile pour commettre leur méfait. Sur un autre plan, le ministre des Affaires reli-

gieuses a affirmé que ses services avaient pris toutes les mesures juridiques pour la restitution et la protection des biens waqfs à travers l'ensemble du territoire national, estimant que son département s'emploie à travers sa stratégie à l'établissement d'un fichier national du waqf et le développement des moyens de gestion du waqf par le recensement, l'enregistrement et l'exploitation.

Les efforts consentis par son ministère pour parvenir à une gestion institutionnelle des biens waqfs, a-t-il encore dit, avant de rappeler la création de commissions de wilayas pour le règlement des affaires liées aux biens waqfs, placées sous l'autorité du wali.

S'agissant des mesures prises par son département pour la restitution des biens

waqfs relatifs au projet de construction de la mosquée Mohamed Khettab dans la commune d'El Milia (Jijel), le ministre a indiqué qu'elle faisait l'objet d'un examen par son département avec les autorités de la wilaya. Il a précisé, à ce propos, que les autorités de wilaya et locales ont été destinataires d'une correspondance pour trancher la question de restitution du waqf (école Mohamed Khettab) appartenant à l'Association des ulémas musulmans.

M. Aïssa s'est dit disposé à oeuvrer dans le cadre de la loi pour la restitution de ce bien waqf et aplanir tous les obstacles qui se dressent devant l'Association de la mosquée Mohamed Khettab afin de réaliser ce projet et toutes les structures qui l'accompagnent.

M. S.

Selon le ministère de la Santé Reprise de la vaccination à partir du 20 décembre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé jeudi la reprise, à partir du 20 décembre, de la vaccination des enfants contre certaines maladies, selon un communiqué du ministère.

Le ministère qui rappelle «les mesures portant retrait du vaccin Pentavalent dans l'attente des résultats de l'enquête judiciaire, indique avoir engagé toutes les mesures pour que la reprise de la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hémophilus influenzae b et l'hépatite virale B (DTC-HibûHVB) soit effectuée à partir du 20 décembre 2016».

Le ministre souligne, à cet effet, qu'en «référence aux recommandations, en date du 15 octobre, du comité national d'experts de la vaccination relatives au recours à un autre fournisseur du vaccin Pentavalent, recommandations prises en vertu du principe de précaution dans l'attente des résultats de l'enquête judiciaire, la consultation effectuée par l'Institut Pasteur d'Algérie s'est avérée infructueuse».

Soulignant que le comité national d'experts de la vaccination s'est réuni dans les délais impartis, à savoir le 13 décembre 2016, le Msprh note «avoir pris en considération le résultat infructueux de la consultation sus citée, et évalué la situation qui en découle».

Il indique avoir «tenu compte de sa recommandation de procéder au rattrapage du vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hémophilus influenzae et l'hépatite virale B avant la fin du mois de décembre 2016, délai qui, à titre de rappel, n'affecte ni la réponse immunitaire ni la protection des enfants éligibles à cette vaccination».

Soucieux de consolider les résultats acquis en terme de couverture vaccinale et d'adhésion de la population à la vaccination et considérant que tout refus ou abandon de la vaccination constitue un risque important de résurgence de maladies mortelles évitables, le comité d'experts a formulé des recommandations.

La première recommandation indique que «le nouveau calendrier vaccinal est, à titre de rappel, maintenu dès lors que les événements graves observés n'ont aucun rapport avec la nature de ce calendrier».

La seconde souligne que «la reprise de la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hémophilus influenzae b et l'hépatite virale B (DTC-HibûHVB) devra se faire en procédant au remplacement du vaccin DTC-HibûHVB dit Pentavalent, retiré par principe de précaution, par le vaccin Tétravalent (DTC-Hib) associé au vaccin Monovalent HVB».

La troisième porte sur «l'organisation des séances de rattrapage des enfants par le vaccin Tétravalent (DTC-Hib) associé au vaccin Monovalent HVB devra se faire de manière organisée et graduelle».

Le ministère de la Santé tient à rappeler que les vaccins du calendrier national de vaccination sont préqualifiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et obéissent aux critères d'efficacité et d'innocuité

R. S.

Dénonçant des «clichés désuets»

Le MAE répond au travel warning américain

Par Sofiane Aït Mohamed

Encore une fois, les Etats-Unis d'Amérique ont mis l'Algérie sur leur «liste noire», en renouvelant son travel warning, concernant une supposée insécurité dans notre pays.

Cette mise à jour périodique du travel warning destiné aux citoyens américains appelés à voyager en Algérie, n'a pas tardé à faire réagir le ministère des Affaires étrangères pour qui il est malheureux que les Etats-Unis, avec lesquels l'Algérie entretient de bons rapports sur le double plan économique et politique continuent à percevoir la situation sécuritaire en Algérie à travers «des prismes déformants». La mise à jour périodique du travel warning destiné aux citoyens américains appelés à voyager en Algérie, publiée le 13 décembre courant sur le site officiel du Département d'Etat, «traduit, comme à l'accoutumée, la propension de ses rédacteurs à percevoir la situation en Algérie à travers des prismes déformants et des clichés désuets qui ne reflètent en rien la réalité de la situation sécuritaire en Algérie», écrit le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué rendu public jeudi. Le MAE rappelle, dans ce

contexte, que «la sécurité de l'Algérie est structurellement et durablement établie grâce à la politique de Réconciliation nationale prônée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et au lourd tribut que l'Algérie a payé pour défaire le terrorisme, ainsi qu'à la mobilisation et à la vigilance de tous les instants dont continuent de faire preuve l'Armée nationale populaire et les corps de sécurité sur toute l'étendue du territoire national». L'Algérie «qui a consenti des sacrifices considérables dans la lutte antiterroriste», note la même source, est «soucieuse au plus haut point de la sacralité de la vie humaine». Le communiqué des AE n'a pas omis de rappeler aux USA dont les hauts responsables ont souvent loué les efforts de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste, en déclarant même qu'ils peuvent bénéficier de son expérience, que, l'Algérie «mène, pour elle-même comme pour autrui, des actions persévérantes de prévention de l'extrémisme violent et de déradicalisation dans une approche cohérente de la coopération internationale contre le terrorisme». Sous cet éclairage, «tous les messages unilatéraux poursuivant l'objectif vain d'assurer des protections sélectives et aboutissant à distendre

les liens de partenariat et d'entraide face au fléau du terrorisme sont contreproductifs et malvenus», conclut la même source. Mardi, pour rappel, le département d'Etat américain a déconseillé à ses ressortissants de se rendre dans les régions du sud et de l'est de l'Algérie ainsi que «la région isolée de Kabylie». «Tandis que les grandes villes sont très contrôlées, des extrémistes ont mené des attaques dans la région montagneuse de Kabylie et dans les régions frontalières du Sud et de l'Est, y compris dans la zone du mont Chaâmbi», à proximité de la Tunisie, détaille le département d'Etat qui a recommandé aux ressortissants américains de ne pas passer la nuit en dehors des grandes villes ou des zones touristiques, d'informer les services de police locaux en cas de séjour hors des grandes villes et de voyager vers les grandes villes du Sahara en empruntant la voie aérienne. Le département d'Etat justifie ses «mises en garde» par d'anciens faits comme l'assassinat du Français Hervé Gourdel ou l'attaque terroriste d'In Aménas en 2013. Des «clichés effectivement qui ne reflètent en rien la réalité de la situation sécuritaire en Algérie».

S. A. M.

Gestion des affaires locales

Bouteflika limoge quatre walis

Il y a à peine deux mois, le gouvernement avait réuni les représentants de la République pour donner des orientations sur la gestion des affaires de l'Etat au niveau local, cette réunion avait été précédée en août dernier par un mouvement dans le corps des walis et voilà, en un temps relativement court, plusieurs walis viennent d'être limogés par le Président de la République.



Par Leila Bensaid

Dans un communiqué de la Présidence de la République, rendu public jeudi dernier, il a été annoncé que le Président Bouteflika a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis. «Conformément aux dispositions de l'article 92, alinéa 10 de la Constitution, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a procédé ce jour, à un mouvement partiel dans le corps des walis. Il s'agit respectivement de M. Hattab Mohamed, wali de Béjaïa, M. Dziri Toufik, wali de Béchar, M. Hadjar Mohamed, wali de Skikda et enfin M. Hachani Tahar, wali de Sidi Bel Abbès».

Selon les biographies rendues publiques par l'APS, le nouveau wali de Béjaïa, Mohamed Hattab a occupé plusieurs fonctions dans les collectivités locales, avant d'accéder à ce poste, notamment secrétaire général de la

wilaya d'Alger et wali de Sidi Bel Abbès. Né en 1964 à Boumerdès, M. Hattab est diplômé de l'Ecole nationale d'administration. Il a été chef de daïra à Gouraya (Tipasa), à El Harrach (Alger) et à Azzaba (Skikda), avant de voir promu secrétaire général de la wilaya de Sétif, puis wali délégué à Alger. En 2010, il est nommé SG de la wilaya d'Alger, avant d'être promu à la tête de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Le nouveau wali de Skikda a occupé plusieurs fonctions dans les collectivités locales, dont le poste de SG de la wilaya de Blida, avant d'accéder à cette responsabilité. Né en 1953 à Tiaret, M. Hadjar est titulaire notamment d'une licence en sciences économiques et d'un master MBA. Il a été chef de daïra à Brezina (El Bayadh), à Bir El Djir (Oran) et à Mohammadia (Mascara), avant d'être nommé secrétaire général des wilayas de M'sila, Sidi Bel Abbès et Blida.

Pour le nouveau wali de

Béchar, Dziri Toufik, 58 ans, il avait occupé plusieurs fonctions dans l'administration locale dont la dernière était celle de secrétaire général de la wilaya d'Oran. Titulaire d'une licence en sciences économiques, M. Dziri, a commencé sa carrière en 1990 comme responsable du budget, puis des moyens à la wilaya d'El Bayadh. De 1994 à 2000, il a été en charge de la direction de l'administration locale de la wilaya de Djelfa, avant d'occuper la même responsabilité à Béchar, de 2000 à 2010. De 2010 à 2015, il a été désigné secrétaire général de la wilaya de Aïn Defla avant d'occuper la même fonction à Oran.

Le nouveau wali de Sidi Bel Abbès, Hachani Tahar, 59 ans, a occupé plusieurs fonctions au sein des collectivités locales, la dernière en date étant celle de secrétaire général de la wilaya d'Alger. Il est titulaire d'un diplôme de l'ENA en 1980 et préparait en 2006 un doctorat. M. Hachani a été dési-

gné en 1985 attaché de cabinet à la wilaya de Bordj Bou Arréridj, puis sous-directeur au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. De 1987 à 2008, il a été chef de daïra dans plusieurs wilayas avant d'être nommé en 2014, secrétaire général de la wilaya de Saïda.

Il est à noter que pour le cas de walis de Béjaïa, on parlait depuis quelque jours de son limogeage après une absence qui a duré plus de 10 jours, certains ont parlé de «grandes défaillances» de gestion. Et pour le cas du wali de Skikda, il serait limogé suite à des déclarations sur les moudjahidine. Lors d'une discussion sur la chaîne Ennahar avec des anciens moudjahidine, Chater Abdelhakim dira à ces derniers : «Vous avez assez profité lorsqu'il y avait de l'argent», avant d'enchaîner «ce sont les martyrs qui ont libéré notre pays et non pas vous».

L. B.

Caïd Essebsi concernant la protection des frontières «L'Algérie a adopté toutes les mesures nécessaires»

Le président tunisien, Beji Caïd Essebsi, a achevé jeudi une visite de fraternité en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Essebsi a été salué à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra ainsi que le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Le président tunisien s'est entretenu avec le président de la République Abdelaziz Bouteflika. «L'Algérie et la Tunisie entretiennent une relation réussie dans la lutte antiterroriste», a assuré M. Essebsi à l'issue de ces entretiens ajoutant que l'«Algérie a adopté toutes les mesures nécessaires pour la protection des frontières». «Les choses se passent comme il se doit», a encore soutenu le président tunisien qui a fait savoir que son pays a «réalisé d'importantes avancées» dans la lutte contre le terrorisme.

M. Essebsi a qualifié d'«historiques» les relations entre les deux pays, réaffirmant que sa visite en Algérie était une opportunité privilégiée et une occasion pour se concerter, échanger les vues et examiner la situation dans les deux pays.

R. N.

Membres de l'Autorité de régulation de la presse écrite

L'élection est prévue en 2017

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé, jeudi à Alger, que l'élection des journalistes membres de la composante de l'Autorité de régulation de la presse écrite tel qu'énoncé par la loi sur l'information aura lieu en 2017.

L'organisation de l'élection des journalistes membres de l'Autorité de régulation de la presse écrite «aura lieu en 2017», a indiqué M. Grine qui répondait à une question orale de Mohamed Tayeb, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la date de l'installation de cette instance comme stipulé par la loi sur l'information de 2012, rappelant que l'article 50 de ladite loi prévoit une composante de 14 journalistes dont sept élus par les journalistes jouissant d'une expérience de plus de 15 ans. Il a précisé que l'«impossibilité» d'élire des journalistes était dû au «manque d'organisation avant la création de la commission provisoire chargée de délivrer la carte du journaliste professionnel remise à plus de 4 500».

A une autre question du député Djelloul Djoudi sur la stratégie de l'entreprise nationale de télévision (Entv) en matière de service public, M. Grine a souligné que celle-ci qui détient cinq chaînes «présente des programmes qui répondent aux exigences du téléspectateur, toutes catégories sociales confondues».

G. O.

Loi de finances et dossier de la retraite

Ouyahia tacle l'opposition

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a réitéré, jeudi à Alger, le soutien de son parti au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui donne «l'exemple de la préservation de l'indépendance économique du pays».

Dans son allocution d'ouverture de la 2^{ème} session du Conseil national du RND, M. Ouyahia a réaffirmé le soutien de son parti au Président Bouteflika «qui donne l'exemple de la préservation de l'indépendance économique du pays», réaffirmant aussi «la reconnaissance de son parti au chef de l'Etat qui a su couronner la lutte menée contre le terrorisme barbare

avec la concorde civile et la Réconciliation nationale».

«L'instabilité qui persiste dans notre environnement régional est une autre raison de saluer le Président de la République qui a su guider notre pays vers la préservation de la stabilité nationale, grâce à des réformes politiques et à des mesures socio-économiques qui ont donné des résultats», a encore affirmé le SG du RND.

Evoquant dans le même sens le «Printemps arabe» qu'il a qualifié de «tsunami bizarrement limité aux seuls pays arabes», M. Ouyahia s'est félicité que l'Algérie en soit épargnée.

«Notre pays demeure uni et souverain, notre démocratie progresse à l'image de la dernière

révision constitutionnelle et nos institutions sont régulièrement élues et offrent un espace libre pour le débat pluralisé», a-t-il soutenu.

Enclenchant sur les prochaines élections législatives, M. Ouyahia s'est félicité de la décision de la quasi totalité des partis politiques de prendre part à ces élections «dans une transparence accrue découlant de la Constitution révisée».

M. Ouyahia a indiqué qu'il «reconnaît» le droit de l'opposition de critiquer la loi de finances 2017 et la révision de la loi sur la retraite, votées par son parti qui soutient le gouvernement.

Toutefois, il a invité les partis d'opposition à faire connaître aux

citoyens leurs alternatives pour que le pays dépasse ses difficultés financières actuelles.

Dans ce sens, M. Ouyahia s'est interrogé sur les «vrais défis» qui se dressent aujourd'hui devant les Algériens «sans distinction de classes ou d'idéologies», notamment leur capacité à «définir et mettre souverainement un programme d'action à même de redresser l'équilibre de nos finances publiques et de préserver l'équilibre de notre balance des paiements extérieurs».

Il s'agit aussi, selon M. Ouyahia de «soutenir l'investissement national public ou privé, et de le renforcer par le partenariat étranger productif en Algérie, pour substituer la production locale aux importations

et pour diversifier l'économie nationale».

Par ailleurs, M. Ouyahia s'est félicité de l'accord auquel sont parvenus les pays membres de l'Opep et non membres de l'Opep pour la réduction de leur production de pétrole, soulignant que cet accord est le «fruit» des efforts de l'Algérie.

Evoquant la situation sécuritaire prévalant dans la région, notamment en Libye et au Mali, M. Ouyahia a rendu hommage à l'Armée nationale populaire qui, a-t-il dit, fait face aux différentes menaces avec «un dévouement et un professionnalisme qui méritent d'être soutenus par la vigilance de chaque citoyen».

Reda A.

Selon le ministre de l'Habitat

Tous les logements LPP seront livrés d'ici le début 2018

Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé avant-hier, le calendrier de livraison de tous les logements promotionnels publics (LPP). L'agenda pour la dernière distribution de cette formule est fixé pour le début 2018.



Par Karima Nacer

Le ministre affiche son engagement à remettre les clés de logements réalisés dans le cadre du programme logements promotionnels publics (LPP) d'ici à 2018.

«Les opérations de distribution de ce programme se poursuivront jusqu'à la livraison de tous les logements ou de la plus grande partie à la fin 2017 début 2018», fera savoir Tebboune lors d'une cérémonie de remise des clés de 1 067 logements promotionnels publics à Sidi Abdellah, Alger en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi) - qui prend en charge le programme promotionnel public - compte livrer 4 350 unités de cette formule durant le mois de décembre en cours. Quelque 39 000 logements sont actuellement en cours de réalisation à travers le pays.

Outre les 1 067 unités livrées jeudi à Sidi Abdellah, 461 logements seront livrés aux souscripteurs de la wilaya de Tipasa dont 385 logements à Bou Ismaïl et 76 à Koléa ainsi que 2 000 autres à Oran, 88 à Bordj Bou Arréridj, 62 à Annaba, 180 à Batna, 456 à Constantine et 36 à M'sila. Près de 4 500 autres unités seront livrées durant le premier trimestre 2017, indique Abdelmadjid Tebboune.

Pour rappel, les premières livraisons de LPP, dont le projet a été lancé en 2013, ont eu lieu sur le site de Bou Imaïl, dans la wilaya de Tipasa, où 245 souscripteurs ont reçu les clés de leurs luxueuses habitations sur un total de 630 logements. La livraison de ces premiers projets constitue un exploit pour le ministre qui s'en est félicité.

Le site des 1 067 logements à Sidi Abdellah qui porte le nom de la cité du 11 Décembre 1960 est le premier site livré à Alger pour les souscripteurs du LPP. Cette cité comprend 32 bâtiments dont 50% des appartements

sont de type F4, 25% de type F3 et 25% de type F5.

La cité du 11 Décembre 1960 dispose de plusieurs structures dont une école primaire, un CEM, un bureau de poste, une agence d'Algérie Télécom (AT), une agence d'assurance, une annexe administrative, une agence de l'Algérienne des eaux (ADE), une agence de la société de distribution de l'électricité et du gaz, une douzaine de commerces ainsi que trois cafétérias. La cité est dotée d'un service Internet public gratuit via un réseau Wifi dont le débit peut atteindre 100 mégabit/seconde, en sus d'espaces de loisirs et de sport. Les ruelles de la cité ont été baptisées du nom des chouhada de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre dans le cadre d'une vaste opération qui a concerné toutes les cités de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, conformément aux décisions de la commission interministérielle composée des ministères de l'Habitat, des Moudjadine et de

l'Intérieur. L'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi) veillera sur la gestion de cette cité pendant deux ans durant lesquels il sera procédé à l'installation de comités de quartiers. Dans une déclaration à la presse, en marge de la distribution de logements, Tebboune affirme que la formule LPP, lancée en 2013 n'est pas limitée dans le temps et les projets se poursuivront pour répondre aux demandes d'habitat pour la classe moyenne, dont le revenu mensuel varie entre 108 000 DA et 216 000 DA. A une question sur la possibilité de contracter un crédit auprès d'une banque hormis le Crédit populaire algérien (CPA) pour rembourser le prix du logement, le ministre a répondu «les souscripteurs ont la totale liberté de choisir leur source de financement».

«Le CPA est la banque chargée de collecter les fonds nécessaires pour financer l'opération, mais on ne leur a imposé aucune banque», ajoute-t-il.

K. N.

Selon Mouatassim Boudiaf Le paiement par téléphone mobile lancé en 2018

Le ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers, Mouatassim Boudiaf, a annoncé jeudi que le paiement par téléphone mobile sera lancé à partir de 2018.

En réponse à une question orale du député Youcef Khababa (Alliance de l'Algérie verte) sur la généralisation du e-paiement et la possibilité d'élargir l'utilisation de la carte interpostale (CIP), le ministre délégué a fait savoir qu'un groupe de travail a été installé pour étudier la faisabilité de l'utilisation du téléphone mobile comme moyen de paiement à partir de 2018. Le citoyen pourra se servir du téléphone mobile comme support de paiement à travers les technologies de troisième et de quatrième génération, a-t-il soutenu.

Le e-paiement (CIB) pour les grands facturiers (factures de consommation d'eau et d'énergie), téléphone mobile et fixe, assurances, transport aérien ainsi que certaines administrations (Impôts, Trésor et Douanes) a été lancé en début octobre dernier.

Le paiement par téléphone mobile nous dicte d'abord de hisser le nombre d'utilisateurs du système du e-paiement pour pouvoir engager de nouveaux investissements, a-t-il dit.

Pour M. Boudiaf, le citoyen aura tout avantage à posséder une CIB unique comme il est d'usage dans les pays avancés.

Le groupement d'intérêt économique de la monétique créé en 2014 vise à développer tous les systèmes de paiement, a-t-il ajouté rappelant qu'Algérie Poste qui a lancé une plate-forme de e-paiement a adhéré en 2016 à ce groupement. IL est important pour les banques et Algérie Poste de s'engager dans le service interbancaire, a-t-il assuré.

M. Boudiaf a souligné, en outre, la nécessité de mieux sécuriser les deux plates-formes. En reliant les deux plates-formes, nous serons en mesure de garantir l'utilisation de la CIB à une échelle plus grande, a-t-il argué, estimant que les moyens de mettre le citoyen en confiance vis-à-vis du paiement électronique sont disponibles aujourd'hui. Un service téléphonique opérationnel 24h/24 et une plate-forme à même de faciliter le contact entre le citoyen et les banques constituent des atouts pour le succès de cette démarche. L'objectif présent est de faciliter les transactions entre les citoyens et les commerçants, a-t-il conclu.

H. O.

Hausse des prix des produits de large consommation

Des agissements «illégaux» selon Babaami

Les dernières hausses des prix, avant même que les nouvelles mesures du gouvernement ne soient mises en œuvre, intriguent les citoyens. Le gouvernement n'a jusque-là rien entrepris pour tenter d'arrêter cette spirale au grand dam des petites bourses.

Interrogé sur la hausse des prix des produits de large consommation appliquée par certains commerçants avant la promulgation de la loi de finances 2017, M. Babaami a mis en garde contre ces agissements «illégaux» qui doivent être réprimés par le ministère du Commerce.

Mais, concrètement le simple

citoyens continue à subir cette situation avec la crainte que les prix connaissent de nouvelles hausses à partir de janvier.

Le ministre des Finances, Hadji Babaami, a annoncé, par ailleurs, que les surfaces commerciales seront dotées en 2017 de 10 000 distributeurs automatiques de billets qui viendront s'ajouter aux 5 000 appareils installés en 2016, soulignant le souci du gouvernement de moderniser le système bancaire et de généraliser l'utilisation de la carte interbancaire (CIB) et interpostale (CIP).

M. Babaami qui répondait à la question orale du député Youcef Khababa (Alliance de l'Algérie

verte) en séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les mesures adoptées pour le développement des services de paiement électronique et la modernisation des banques a indiqué que les banques ont lancé en 2014 un groupement d'intérêt économique de la monétique dans l'objectif d'élargir les services bancaires électroniques.

Cette démarche a été confortée par la création d'un ministère délégué chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers avec pour mission de suivre et d'accompagner les efforts de numérisation des transactions finan-

cières, a-t-il rappelé. Le ministre a ajouté que des actions étaient entreprises pour généraliser l'utilisation des CIB en assurant une sécurisation rigoureuse des opérations électroniques sous la supervision de la Banque d'Algérie. Ce dispositif mis en service en début octobre dernier couvre les comptes bancaires et postaux courants, a-t-il dit.

Les titulaires de CIB peuvent régler leurs factures et autres services par le biais des sites électroniques commerciaux autorisés à cette fin sur un portail électronique spécifique, a encore fait savoir le premier responsable du secteur des finances.

Pour ce qui du paiement par

Internet, le ministre a expliqué que l'opération se concrétise sur deux phases, la première concernant les sociétés de grands services (grands facturiers) comme les factures de consommation d'eau et d'énergie (électricité et gaz), du téléphone mobile et fixe, les assurances, les transports aériens et certaines autres administrations à l'instar des impôts, le Trésor et les droits douaniers.

Dans une deuxième étape, qui devra intervenir après l'adoption de la loi sur le e-commerce et ses textes d'application actuellement au stade d'élaboration, le service e-paiement englobera tous les produits physiques, a assuré le ministre.

G. K.

Rapatriement des migrants nigériens

Une tempête dans un verre d'eau

La cabale médiatique, soudain déclenchée contre l'Algérie dans sa gestion du dossier des migrants africains, n'est ni plus ni moins qu'un épisode de plus dans la longue série de pressions étrangères que connaît le pays, tout comme les autres pays de la région.



Par Nabil Benali

International et Human Right Watch, ces deux éclaireurs de la mondialisation aux interventions toujours sélectives, ont rebondi sur le sujet pour dénoncer ce qui n'est en réalité qu'une décision souveraine des autorités algériennes. Alger a le droit d'accueillir sur son territoire qui elle veut et elle le fait dans les conditions des lois algériennes et il est tout à fait naturel de reconduire aux frontières des ressortissants étrangers qui séjournent illégalement dans le pays. On se demande pourquoi certains confrères trouvent plaisir à reprendre les arguments de ces ONG. Pourquoi eux, qui demandent, à juste titre, que la loi soit appliquée pour tous les Algériens dans leur pays, en sont aujourd'hui à demander à ce qu'elle ne le soit plus pour les ressortissants étrangers. Cette façon d'épouser les soi-disant doctrines humanitaires, chères aux ONG et aux avocats de l'ingérence étrangères est même suspecte, car il n'est plus un secret, depuis que l'in-

gérance humanitaire a fait ses multiples ravages par le passé, que ces ONG ne reconnaissent ni Etat, ni frontières. On peut aller plus loin et dire qu'abonder dans le sens de ces organisations mondialistes comme HRW et AI est une attitude «passée de mode», à l'heure où les sociétés occidentales ne veulent plus de la mondialisation et de ces illusions, mais expriment des préférences nationales comme c'est le cas pour les Anglais avec le Brexit et les Américains avec l'élection de Donald Trump. Il n'y a plus qu'une petite élite ici qui a du mal à saisir que les peuples en Occident ne supportent plus ces ONG internationales qui font, elles aussi, partie d'une élite politico-médiatique, dont les tireurs de ficelles sont quelques milliardaires de la bourse à Wall Street et à la City.

Or, quelle est la réalité et la condition humaine de ces migrants ? Est-il dans leur intérêt de vivre les conditions de la clandestinité qui ne les prémunissent ni de la pauvreté ni de la maladie ? L'Algérie

doit-elle les prendre en charge, comme le demandent certains qui oublient que ce serait encourager un flux d'immigration clandestine auquel même des pays nettement plus riches en Europe ne peuvent pas subvenir ? Enfin, faut-il occulter, avant de commenter les décisions des autorités algériennes, tous les défis sécuritaires que posent nos frontières depuis l'explosion de la crise au Mali et en Libye ? On voit bien que la question n'est pas simple et dans la cabale médiatique contre le pays, certains ferment sciemment les yeux sur pas mal de choses. En fait, il y a une réelle volonté de culpabiliser les autorités algériennes pour qu'elles suspendent les reconduites aux frontières et que le nombre de migrants clandestins augmente en Algérie. Objectif : créer des regroupements de ressortissants étrangers sur notre territoire et en faire un nouveau levier de pressions internationales. La réaction opportuniste et dénuée du moindre scrupule des autorités marocaines le prouve, avec leur aide d'ur-

gence bidon aux migrants expulsés d'Algérie, qui ne saurait faire oublier le traitement que les migrants africains reçoivent au Maroc, surtout aux alentours des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla.

En l'absence de réaction officielle qui devrait être celle du ministère des Affaires étrangères et des médias publics, il n'y a eu que le Croissant-Rouge algérien, via sa présidente, Mme Saïda Benhabylès, qui a défendu la décision des rapatriements des migrants nigériens (ou des expulsions, c'est selon). Mais elle l'a fait sous l'angle sanitaire et humanitaire seulement, tandis que les enjeux politiques d'une telle campagne semblent beaucoup plus importants. Surtout que si l'on écoute naïvement Amnesty International et Human Right Watch, on finit par oublier tout ce que fait la diplomatie algérienne pour la fin des conflits en Afrique, véritable cause de la misère d'un continent qui a tout pour réussir.

N. B.

Pour faire face aux défis de la mondialisation

L'Algérie appelée à renforcer son front interne

L'écrivain et ancien diplomate, Slimane Cheikh, a affirmé jeudi que l'Algérie était appelée en vue de relever les défis de la mondialisation, à «renforcer son front interne» à travers le développement global et la formation des générations montantes.

«L'Algérie n'est pas isolée des autres pays du monde et doit être disposée à relever les défis de la mondialisation, en commençant par renforcer son front interne et améliorer le niveau de l'enseignement, notamment l'enseignement supérieur et la recherche scientifique», a indiqué M. Slimane Cheikh lors d'une communication intitulée «Interrogations sur la mondialisation : l'Etat national, la souveraineté, les valeurs et l'homme», animée au Conseil de la Nation, en présence son président, M. Abdelkader Bensalah.

L'Algérie, à l'instar des autres pays du sud, «doit contrôler son avenir avant de mener le combat de la mondialisation», a-t-il souligné, ajoutant qu'elle doit «procéder, avant tout, au développement global de sa pensée», qui est l'un des principaux défis qu'elle doit relever.

La problématique de la mondialisation se pose dans plusieurs sociétés, a-t-il estimé, rappelant que la solution résidait dans la formation des générations futures dans le domaine de la recherche scientifique, outre la nécessité de s'imprégner des valeurs civilisationnelles et de se conformer aux règles humanistes des sociétés.

Concernant les défis sécuritaires, il a appelé à orienter la mondialisation «vers l'édification et non vers la destruction», car «la mondialisation est un instrument que même le terrorisme utilise pour détruire», a-t-il estimé.

M. Slimane Cheikh a présenté un exposé exhaustif de la situation politico-économique du monde actuel, insistant sur les fondements de la mondialisation dont la technologie, soulignant que «les échanges scientifiques en matière de communication restent l'apanage des pays développés, menant à l'apparition de «sociétés du savoir», tandis que les autres sociétés se contentent d'être des consommateurs».

La mondialisation a réalisé «un saut qualitatif» en matière de biotechnologie, a-t-il dit, appelant les pays à accompagner cette activité scientifique. Elle englobe aussi le domaine politique à travers «la condition démocratique» qui définit la nature du système interne basé sur la séparation des pouvoirs, la légitimité et les droits de l'homme.

R. N.

Le président Ghali appelle à la libération des prisonniers politiques sahraouis

Le Maroc condamné pour torture

Le président sahraoui, Brahim Gali, a appelé le SG de l'ONU, Ban Ki-moon à intervenir en urgence pour la libération des prisonniers politiques sahraouis, notamment le groupe de Gdeim Izik, alors que le Maroc vient d'être condamné par un Comité onusien pour torture sur le prisonnier Ennaâma Asfari.

Dans un message au SG de l'ONU, repris par l'Agence sahraouie SPS vendredi, le président Ghali a rappelé que «la responsabilité de l'ONU incluait la libération des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, Embarek Edaoui, Yahia Mohamed Hafed et tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, ainsi que le sort de plus de 651 disparus sahraouis et victimes de la répression marocaine».

«Voilà l'année 2016 qui s'achève avec de nouvelles violations marocaines à travers

une nouvelle pièce théâtrale en annonçant un procès civil pour les détenus de Gdeim Izik devant la cour d'une puissance d'une occupation militaire illégale», a estimé le président Ghali, également secrétaire général du Front Polisario.

Le président sahraoui a, en outre, appelé l'ONU à la décolonisation du Sahara occidental et la nécessité d'une intervention rapide des Nations unies pour garantir et la protection des droits de l'homme dans les territoires occupés, regrettant que la Minurso demeure la seule mission des Nations unies sans composante de suivi de la situation des droits de l'homme, à l'instar des autres missions dans le monde.

Il a également indiqué que le Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme n'a dépêché aucune mission au Sahara occidental durant l'année 2016.

Par ailleurs, les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik ont imputé à l'Etat d'occupation marocaine «toute la responsabilité des crimes contre l'humanité commis durant le démantèlement par la force du camp de Gdeim Izik», réclamant la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers.

Dans sa décision cette semaine, le Comité de l'ONU contre la torture a affirmé que le traitement qu'ont réservé les autorités marocaines au prisonnier sahraoui, Ennaâma Asfari, lors de son arrestation, de son interrogatoire au commissariat, puis à la gendarmerie de Laâyoune, constituent des faits de torture en raison de leur gravité, appelant à l'indemnisation équitable du prisonnier par le Maroc.

Conformément au paragraphe 4 de l'article 22 de la Convention contre la torture et

autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Comité des Nations unies contre la torture affirme que les déclarations du plaignant (Ennaâma Asfari), selon lesquelles les sévices physiques qu'il a subis lors de son arrestation, de son interrogatoire au commissariat, puis à la gendarmerie de Laâyoune, ainsi que le traitement subi pendant son transfert en avion afin de lui extorquer des aveux, constituent des actes de torture en raison de leur gravité, affirme le comité dans sa décision datée du 12 décembre.

L'instance onusienne rappelle sa jurisprudence qui stipule que «toute personne privée de liberté doit bénéficier d'une assistance juridique et médicale prompt et indépendante, et doit pouvoir prendre contact avec sa famille afin de prévenir la torture».

R. N.

Bouterfa au sujet de l'offre de l'Opep

Une réduction plus importante attendue à partir de janvier

Le ministre de l'Energie, Nourredine Bouterfa, a déclaré, jeudi à Houston (Texas), que la baisse de l'offre Opep sera encore plus importante à partir de janvier, prévoyant un rééquilibrage du marché durant le premier semestre 2017.



Interrogé par l'APS sur l'impact de la hausse de la production Opep en octobre sur les prix, le ministre a expliqué que «cette croissance était prévisible» vu les engagements de ventes à terme inscrits durant ce mois.

«Quand l'Opep est parvenue à un accord à Alger sur une coupe de production, les ventes à terme

pour les mois d'octobre, novembre et décembre ont été déjà engagées», a-t-il précisé en indiquant que «la baisse de production du mois de janvier sera plus importante».

En octobre, l'Opep a pompé à un niveau record qui a atteint 33,87 mbj, en hausse de 150 000 barils/jour par rapport au mois de septembre ce qui signifie qu'elle

doit faire un effort supplémentaire en réduisant sa production de 1,37 millions de barils/jour (mbj) au lieu des 1,2 mbj prévu lors de sa dernière réunion à Vienne (30 novembre), selon le *Wall Street Journal*, qui cite des chiffres publiés mercredi par l'Opep.

Le ministre s'est dit à ce propos persuadé que les pays hors Opep respectent leur engage-

ment de réduire leur production de 558 000 barils/jour à partir de janvier en s'associant au pacte de limitation de production conclu avec les membres de l'Opep.

«L'Opep a rappelé qu'il fallait respecter cet engagement, je suis persuadé qu'il sera respecté, c'est dans l'intérêt de tous», a-t-il dit en réponse à une question sur l'appel lancé mercredi par l'Opep aux producteurs hors Opep afin d'honorer leur engagement de réduction pour soutenir les prix et effacer l'excédent de l'offre sur le marché.

Le ministre a précisé que l'appel de l'Opep a été surtout adressé aux autres pays hors Opep qui ne contribuent actuellement à ces efforts de stabilisation du marché.

L'Opep a indiqué dans son rapport que la perspective de prix de pétrole plus élevé en 2017 pourrait inciter ces pays à pomper au dessus de leurs niveaux de production prévus pour l'année prochaine.

Les principaux contributeurs à cette hausse seront le Brésil et le Canada, qui compenseront des replis aux Etats-Unis, en Chine, en Colombie ou au Mexique.

«Il est clair que l'Algérie a fait un grand travail pour faire aboutir l'accord de l'Opep, mais aussi celui de l'Opep avec les pays hors Opep», a-t-il déclaré.

Interrogé sur les efforts déployés par l'Algérie pour ramener à la table des négociations l'Arabie Saoudite et l'Iran, deux antagonistes pétroliers connus pour leurs différends au sein de l'organisation, le ministre s'est contenté de répondre que «l'essentiel était de rapprocher les membres de l'Opep entre eux» et que l'Algérie allait continuer à jouer ce rôle de facilitateur de négociations au sein de l'organisation.

Il a estimé qu'il était nécessaire de suivre le marché de près, en établissant les scénarios de son évolution en prévision de la réunion de l'Opep en juin.

H. I.

R. E.

Pétrole de schiste «Pas de menace pour l'accord de l'Opep» selon la Russie

Le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a indiqué jeudi qu'un éventuel accroissement de la production du pétrole de schiste ne constituait «pas une menace pour l'accord de l'Opep» sur un plafonnement de la production, rapporte l'agence TASS.

«On ne doit pas craindre que le pétrole de schiste va imposer une quelconque concurrence. Je ne pense pas qu'il (Ndlr, le pétrole de schiste) puisse neutraliser les efforts consentis par l'Opep visant à stabiliser les marchés par une réduction de la production», a estimé le ministre russe.

«Nous comprenons que la demande de production pétrolière continuera à croître régulièrement à moyen et à long terme. Aussi, pour satisfaire cette demande, l'exploitation des champs conventionnels est nécessaire, tout comme la production dans des domaines complexes telle que la production de pétrole de schiste», a souligné Novak, ajoutant que «du point de vue de l'équilibre de l'offre et de la demande à moyen terme, nous ne voyons rien qui puisse poser problème».

Le 10 décembre à Vienne, l'Opep a réussi à obtenir l'adhésion de 11 pays producteurs non membres aux efforts de l'organisation en vue rééquilibrer le marché pétrolier.

L'accord stipule le retrait dès janvier 2017 d'environ 558 000 barils/jour, dont 300 000 barils/jour seront réduits par la Russie.

L'Opep et les 11 producteurs non membres ont ainsi conclu un accord pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 million de baril/jour (mbj) à partir de janvier 2017, à l'issue d'une réunion tenue en présence de représentants de l'organisation et de ceux de 12 pays hors Opep.

R. I.

Le pétrole recule à cause de la vigueur du dollar

Les cours du pétrole reculaient jeudi en fin d'échanges européens, plombés par la hausse du dollar américain, un facteur baissier s'ajoutant aux fondamentaux du marché.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 53,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 19 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de janvier reculait de 37 cents à 50,67 dollars.

Les prix du baril, qui avaient décollé en début de semaine après l'annonce que de grands pays producteurs, dont la Russie, se joindraient à l'effort de limitation de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), achevaient d'effacer cette hausse jeudi.

La vigueur du dollar est venue s'ajouter aux fondamentaux du marché. Alors que la Réserve fédérale américaine (Fed) envisage de relever ses taux à trois reprises en 2017 pour profiter de la santé de l'économie des Etats-Unis, les investisseurs se sont rués sur le billet vert qui devrait être renforcé par ces mesures.

Or, la hausse de la monnaie américaine défavorise les acheteurs de pétrole, libellé en dollars, qui utilisent d'autres devises, et qui perdent donc du pouvoir d'achat. Par ailleurs, l'accord de l'Opep est toujours scruté par les marchés.

H. I.

R. E.

Energie

Plaidoyer à Houston pour la relance de l'investissement américain en Algérie

Le forum algéro-américain sur l'énergie, qui a enregistré la participation des grandes compagnies pétrolières des Etats-Unis, a été l'occasion pour l'Algérie de plaider pour la relance de l'investissement énergétique américain en baisse depuis 2010.

Les investissements énergétiques des compagnies américaines ont enregistré une baisse significative ces dernières années, reculant à 100 millions de dollars en 2015 après avoir atteint 600 millions de dollars en 2010.

Le boom du gaz et du pétrole de schiste aux Etats-Unis a lourdement pesé sur les exportations

algériennes vers ce pays qui sont aujourd'hui d'un niveau modeste, autour de deux milliards de dollars en 2015, selon les chiffres fournis par le ministre de l'Energie, Nourredine Bouterfa.

Le ministre a relevé que le forum s'inscrivait dans «cette volonté de faire valoir, sans cesse, les opportunités, même les moins évidentes que l'Algérie et les Etats-Unis peuvent saisir pour renforcer leur coopération et leur business».

Il a ajouté que l'Algérie poursuivait «une dynamique de développement que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a impulsée sur la base d'une tran-

sition effective d'une économie fortement basée sur les revenus des hydrocarbures et sur la dépense publique vers une économie diversifiée et créatrice de richesses».

De son côté, l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, a expliqué que le nouveau modèle de croissance axé sur la diversification de l'économie offrait de nouvelles opportunités d'investissement et d'affaires aux entreprises souhaitant investir en Algérie.

En appelant les entreprises américaines présentes à ce forum à augmenter leurs investissements en Algérie, l'ambassadeur a

souligné que «le pays n'est pas au bord de l'effondrement comme le prédisent les soi-disant experts» après la chute drastique de ses revenus pétroliers.

Les réserves accumulées de l'Algérie lui ont permis d'atténuer l'impact de la crise, a-t-il affirmé en indiquant que la stabilité de l'Algérie aiderait à promouvoir des investissements fructueux.

Au cours de cette rencontre, trois présentations ont été faites par la partie algérienne pour exposer les opportunités de diversification de l'investissement algéro-américain dans le secteur de l'énergie. Les exposés ont porté essentiellement sur le cadre légal

régissant l'investissement dans l'amont pétrolier, sur le soutien à l'investissement et les partenariats de Sonatrach dans le secteur gazier et pétrolier.

La délégation algérienne a saisi cette occasion pour présenter les opportunités d'investissements dans le secteur de l'électricité.

Le P-DG de Sonelgaz, Mustapha Guitouni, qui est intervenu au cours de cette conférence, a fait le point sur les perspectives de développement de son groupe et l'expérience menée en matière d'industrialisation du secteur de l'électricité.

R. E.

Selon le chef du service de la médecine légale de Tizi Ouzou

La violence contre les enfants en hausse

Le fléau de la violence contre les enfants connaît une «croissance linéaire» dans la wilaya de Tizi Ouzou, a déclaré jeudi le chef de service de la médecine légale du centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohammed.



S' exprimant à l'occasion d'une journée d'information et de sensibilisation sur la lutte contre la violence à l'égard des enfants organisée par l'association sociale Femme active, le professeur Brahim Boulassel a expliqué que le nombre d'enfants examinés

au service pour violences, notamment pour abus sexuel, connaît une «augmentation permanente».

«Pour l'année 2016, au moins 30 enfants ont été pris en charge par des médecins légistes du service pour des agressions sexuelles. Un chiffre en hausse par rapport

à l'année 2015 où 24 cas ont été enregistrés, contre 19 en 2014», a-t-il affirmé.

Durant les cinq dernières années, le service de médecine légale a reçu 180 enfants ayant subi des violences allant parfois jusqu'à la mort, a-t-il avancé, soulignant que ces chiffres sont «loin de refléter la réalité,

puisque beaucoup de brutalités commises par des parents, des membres de la famille et parfois des enseignants et éducateurs dans les crèches passent sous silence».

Tout en abordant des conséquences fâcheuses des agressions sur l'évolution psychologique, mentale et physique de l'enfant, le Pr. Boulassel a signalé que la lutte contre les violences à l'égard des enfants nécessite l'adoption d'une «véritable politique de prise en charge qui impliquera tous les acteurs, dont le mouvement associatif, les structures de la santé, les services de sécurité et l'institution judiciaire».

Dans le même sillage, le Dr. Massinissa Ben Yakoub a présenté les résultats d'une étude prospective réalisée sur huit ans, du 1^{er} janvier 2009 au 30 septembre 2016, au service de médecine légale du CHU de Tizi Ouzou.

Ce travail a révélé que sur un total de 20 000 consultations pour violences enregistrées durant cette période, 14 592 sont des enfants, ce qui représente un taux de 76%.

Les agressions sur mineurs étaient au nombre de 1 360 dont 126 ont subi des violences sexuelles, soit 10 % des victimes, a-t-il relevé.

66% des sujets ciblés sont des garçons et 80% ont consulté après la première agression, a-t-il noté, affirmant que les adolescents âgés entre 13 et 18 ans représentent 56% des victimes.

Plus de 60% des enfants examinés sont scolarisés et 47% d'entre eux ont des parents dont le niveau d'instruction est faible, a-t-il fait remarquer.

Au volet de la prise en charge, le Dr Ben Yakoub a préconisé la création d'une unité de consultation en victimologie en vue de faciliter l'accès aux soins aux victimes, la formation du personnel de la santé et la coordination de la prise en charge entre les différents intervenants, tout en multipliant les actions de sensibilisation et l'information au profit des parents dans le but de protéger leurs enfants.

H. T.

Le secteur connaît une dynamique

Mettre le potentiel touristique à la portée du citoyen

Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri, a insisté, jeudi à Annaba, sur la valorisation des potentialités du secteur touristique national en les transformant en produits répondant aux normes internationales et à la portée du touriste algérien.

Annaba comme plusieurs autres régions du pays recèle des atouts touristiques exceptionnels susceptibles de devenir une source importante de revenus hors hydrocarbures, a soutenu le ministre qui a estimé que la dynamique que connaît le secteur avec 1 600 projets inscrits dont 557 en cours de réalisation promet de lui faire opérer un bond qualitatif en termes d'équipements hôteliers et de structures de services de niveau. M. Nouri a appelé à placer le touriste national au cœur de cette dynamique en proposant

une gamme d'offres diversifiées qui tient compte des prix et met l'accent sur la promotion du tourisme domestique, notamment thermal et saharien. Pour le secteur public, cette dynamique porte sur l'engagement de 70 projets de modernisation et de réhabilitation d'hôtels dont ceux de Seybouse et El Mountazah à Annaba, a noté le ministre qui a porté l'accent sur l'importance qui revient à l'investissement privé dans ce secteur. M. Nouri avait entamé sa visite de travail par l'inspection du siège de l'Office national du tourisme (Onat) et l'hôtel d'Orient du centre-ville de Annaba qui a bénéficié d'une opération de restauration.

Il a présidé, à l'occasion, une cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre l'Onat, l'établissement de gestion touristique et les deux hôtels Sabri et Orient pour la promotion de services et produits touristiques. Il

s'est également rendu sur le chantier de réalisation d'un hôtel 5 étoiles de 480 lits à Sidi Aïssa au chef-lieu de wilaya et a lancé en travaux le projet d'un autre hôtel de 160 lits du groupe Eden à Sidi Achour.

Dans ses différentes haltes, le ministre a insisté sur la formation du personnel de gestion des établissements hôteliers. A l'hôtel El Mountazah, dans la commune de Seraïdi, le ministre a suivi un exposé sur les plans d'aménagement et développement touristiques proposés dans les zones d'expansion touristique de la wilaya de Annaba où sont retenus 50 projets devant offrir d'ici à 2022 un total de 22 000 lits.

Le ministre présidera également l'inauguration de l'hôtel Sheraton Annaba classé 5 étoiles qui compte 201 chambres et emploie 300 travailleurs.

Y. L.

Ouargla

Aménagement et mise en valeur du site historique Bir Messaoud

Une large opération d'aménagement et de mise en valeur est en cours d'exécution sur le site historique qu'abrite le puits d'eau Bir Messaoud, qui a ensuite donné le nom au grand complexe industrielle de Hassi Messaoud (80 km au sud-est de Ouargla), a-t-on constaté.

Lancé en février dernier, ce projet qui a nécessité une enveloppe de 90 millions de DA sur le budget communal (BP-2011), permettra, une fois réalisé, de protéger et valoriser ce site historique appelé à contribuer au développement du tourisme dans la ville de Hassi Messaoud, selon les services de la wilaya. Couvrant une superficie de plus de 2 700 m² sur l'axe

roulier menant vers l'aéroport international Krim Belkacem de Hassi Messaoud, ainsi que les régions de Raouh El Baguel et d'El Borma, le projet englobera diverses installations, selon les explications fournies par le gérant du bureau d'études chargé du projet, au chef de l'exécutif de la wilaya, lors d'une récente visite de terrain de ce dernier à cette collectivité.

Il s'agit notamment d'un amphithéâtre en plein air (semi-couvert), une esplanade mémorial du puits historique, une stèle, des locaux commerciaux, des jeux pour enfants et des aires de détente, a expliqué M. Moussa Azoune. L'opération en question sera réalisée selon une conception «typique» prenant la

forme d'un croissant et d'une étoile symbolisant le drapeau algérien, entourés par 24 palmiers et sept torches représentant respectivement la date de nationalisation des hydrocarbures et les années de la guerre de Libération nationale, a-t-il expliqué. M. Azoune a fait savoir également que le site historique de Bir Messaoud, dans son état actuel, reçoit une moyenne de 20 000 visiteurs par an, dont des visites d'élèves, de délégations et de touristes nationaux et étrangers.

Le dénommé Messaoud Rouabah (éleveur de dromadaires), qui donna son prénom à la ville de Hassi Messaoud, avait foncé en 1917 le premier puits d'eau dans cette zone aride

pour son troupeau de chameaux, avant que l'administration coloniale n'annonce dans les années 1950 la découverte du pétrole dans la région, selon des sources locales.

A l'issue de la glorieuse guerre nationale (1954- 1962), la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971 a ouvert de larges perspectives de développement pour l'Algérie indépendante dans le domaine des hydrocarbures.

Hassi Messaoud, qui recèle les plus importants champs pétroliers et gaziers en Algérie, est devenu, près d'un siècle plus tard du forage du puits d'eau Bir Messaoud, un pôle économique par excellence.

H. O.

Organisée à Tissemsilt Première rencontre de wilaya sur le volontariat

Une rencontre de wilaya sur le volontariat s'est ouverte jeudi soir à Boukaïd (Tissemsilt) sous le slogan «Le volontariat pour le bonheur des autres», initiée par le bureau communal du Croissant-Rouge algérien (CRA) de Boukaïd.

Organisée dans le cadre de la Journée mondiale du volontariat, cette rencontre, la première du genre dans la wilaya, a été marquée par une exposition de photos mettant en exergue des initiatives de jeunes du CRA parmi lesquelles l'assistance à des familles nécessiteuses et le nettoyage des quartiers.

Le volet sensibilisation comporte des affiches exhortant les jeunes à participer à cet élan et des explications sur les conditions du bénévolat.

Au programme de cette rencontre de quatre jours, figurent, en plus de l'aide aux familles dans le besoin, des opérations de reboisement au niveau des espaces verts de Boukaïd, de nettoyage et une rencontre de sensibilisation sur le volontariat pour la protection de l'environnement.

La rencontre vise essentiellement à attirer un plus grand nombre de volontaires dans la wilaya pour ancrer la culture du bénévolat dans la société.

H. O.

Complexe animalier d'El Khroub

Un projet qui générera entre "1500 et 2000 postes d'emploi"

Le projet d'un complexe animalier moderne, à El Fentaria, dans la commune d'El Khroub (Constantine) générera, une fois concrétisé, entre "1500 et 2000 postes d'emploi", a affirmé jeudi le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub, Pr Abdelhamid Aberkane.



S'exprimant en ouverture d'une rencontre multisectorielle dédiée au développement local, tenue au centre culturel M'Hamed Yazid de la même commune, M. Aberkane a souligné "l'impact" économique de ce projet, conçu selon les standards internationaux en la matière et dont les travaux seront lancés début janvier 2017, a-t-il indiqué.

Ce projet, d'une "valeur immense", ouvre une "page historique", qui s'inscrit, a-t-il assuré, dans une perspective de "développement durable" de la commune d'El

Khroub, rappelant à cet effet, les "incidences" économiques environnementales et sanitaires de ce complexe animalier qui permettra à cette commune de devenir un véritable "pôle économique régional".

Saluant de son côté, ce projet d'envergure, conforme aux "nouvelles orientations du gouvernement visant à propulser l'économie nationale", le directeur de l'admi-

nistration locale (DAL) de la wilaya de Constantine a fait part de la volonté de la wilaya de devenir "actionnaire" dans ce projet, actuellement en quête de partenaires financiers.

Disposant d'une surface bâtie de 1980 m² (espace couvert), de trois étables, trois hangars pour les ovins, bovins, caprins et volailles, d'un bâtiment administratif, d'un point de contrôle vétérinaire, d'un

espace de négociation, de 52 locaux commerciaux, d'un poste de sécurité et d'un espace réservé à la construction du futur abattoir, ce complexe aura "un rayonnement économique certain", a précisé, quant à lui, l'architecte Hocine Abdelaziz.

Ce même architecte a souligné, en outre, que le complexe animalier d'El Fentaria va tripler la capacité d'accueil du bétail qui

atteindra 18 000 têtes environ contre 6 000 seulement au niveau de l'ancien marché à bestiaux en phase de délocalisation.

L'APC d'El Khroub a réservé un montant de 180 millions de dinars sur le budget communal de 2016, pour la réalisation de ce projet structurant, et aspire à "développer un partenariat" avec les ministères de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et celui de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville autour de ce projet pour trouver des capitaux, notamment pour l'édification du futur abattoir moderne répondant aux normes internationales, mais aussi pour rentabiliser l'assiette foncière libérée par l'ancien marché à bestiaux, a-t-on précisé.

Il est notamment question d'affecter ce site à de multiples projets en y créant, entre autres, un espace monétaire et financier, des assurances, une place d'échanges et de finances, des surfaces économiques ainsi que des espaces numériques, a-t-on indiqué.

Cette rencontre a été ponctuée par un débat, auquel ont notamment pris part des maquignons, des vétérinaires et des élus de l'APW (Assemblée populaire de wilaya) de Constantine qui ont fait part de leur "satisfaction" mais aussi de leurs "réserves" s'agissant de certains détails techniques relatifs au projet, a-t-on noté.

B. L.

Blida

Remise en marche du téléphérique après un arrêt de 3 ans

Le téléphérique reliant la ville de Blida aux hauteurs de Chréa, sur une distance de 7,2 km, a été remis en marche jeudi, après un arrêt de plus de trois ans, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjmaa Talai.

Selon les explications fournies, sur place, par les représentants de l'Entreprise nationale de transport par câbles, chargée des travaux de réhabilitation de ce téléphérique, quelque 18 experts internationaux ont assuré l'encadrement des travaux.

Les travaux en question ont englobé le

remplacement des câbles volés, reliant les trois (3) stations (Blida, Beni Ali et Chréa), outre le remplacement et la réhabilitation des équipements et outils de contrôle et réglage de la vitesse des cabines, au nombre de 138, en conformité avec les normes en vigueur. La réhabilitation de ce téléphérique est inscrite au titre de la politique de modernisation des télécabines à l'échelle nationale, a indiqué M. Talai dans une déclaration à la presse, soulignant "l'intérêt conféré, par ses responsables, à la sécurité des usagers de ce moyen de transport". Et d'ajouter qu'il s'agit là d'un "véritable

acquis" pour la wilaya de Blida, au regard de son importance socioéconomique et touristique, car en plus du fait qu'il soit un moyen de transport moderne, c'est également un moyen de transport hautement touristique pour cette région de Chréa, enregistrant un flux important de visiteurs en hivers notamment. En empruntant ce téléphérique vers la ville de Chréa, le ministre a appelé à la nécessité de réaménagement "dans les plus brefs délais", des télésièges, afin de permettre aux amoureux du ski d'utiliser ce moyen de transport s'étendant sur 2 km. Pour sa part, le directeur général du Métro

d'Alger, Omar Hadbi a signalé des opérations d'aménagement similaires pour l'ensemble des téléphériques du pays, à l'instar de ceux de Tlemcen, Skikda, et Annaba. Il a annoncé la remise en marche de celui d'Annaba en février prochain.

S'exprimant sur le projet du péage sur l'autoroute est-ouest, le ministre des Travaux publics et des Transports a réitéré son affirmation selon laquelle la "mise en exploitation des gares de péage est tributaire du parachèvement de la réalisation de ces installations à la mi 2018".

Reda A.

Souk-Ahras

Le marché hebdomadaire délocalisé vers la région de Skhouna

■ Le marché hebdomadaire de la ville de Souk Ahras a été délocalisé jeudi vers un nouvel emplacement jouxtant la route du contournement de la région de Skhouna, a-t-on appris auprès des services de wilaya.

Cette initiative rentre dans le cadre de l'organisation du périmètre urbain de la ville et l'éradication du commerce informel et anarchique, selon la même source qui a indiqué que de nombreux projets d'investissement seront réalisés sur l'ancien site du marché situé dans la cité Skanska.

La même source a détaillé qu'un premier investisseur a entamé mardi des travaux de réalisation d'une station services sur ce site qui seront progressivement accompagnés par le démantèlement des baraquements du site.

Au début du mois en cours, les autorités de la wilaya ont procédé à l'assainissement de l'environnement et la récupération du foncier avec la démolition de huit (8) structures informelles dégageant ainsi une surface 4 hectares destinée à accueillir des projets d'utilité publique, a-t-on fait savoir.

K. L.

Université de Bouira

Réception de 1500 lits d'ici à mars prochain

Une résidence universitaire de 1500 lits et un bloc de 1000 places pédagogiques seront livrés d'ici au mois de mars prochain, a-t-on appris jeudi lors d'une visite du wali Mouloud Chérifi qui inspectait les différents chantiers en cours de construction au niveau du chef lieu de la wilaya de Bouira.

La capacité d'hébergement pour l'enseignement supérieur à Bouira augmentera également avec la réception, d'ici à mars prochain, d'une résidence de 1500 lits, dont les travaux se poursuivent toujours avec une superficie bâtie de 20 000 M², a expliqué un responsable du projet au premier magistrat de la wilaya.

Ce dernier a demandé à l'entreprise réalisatrice d'accélérer la

cadence des travaux en vue de livrer ce projet dans les délais.

Selon la fiche technique du projet, présentée au premier responsable de la wilaya, une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinar a été allouée à cette opération. A cela s'ajoute un bloc d'enseignement d'une capacité de 1000 nouvelles places pédagogiques, en cours de réalisation au niveau du pôle universitaire de Bouira, qui sera livré également d'ici au mois de mars 2017 pour un montant financier global de plus de 100 millions de dinars, selon les explications fournies au wali.

En outre, le nouveau siège du rectorat est aussi en cours de construction au niveau du pôle universitaire, dont M. Chérifi s'est

enquis du rythme des travaux qui devront être parachevés à la même date que les deux premiers chantiers.

"Vous devez renforcer vos chantiers pour pouvoir livrer les projets à la date prévue", a lancé le wali au responsable de l'entreprise réalisatrice.

Le pôle universitaire de Bouira, dont une grande partie a déjà été livrée il y a plusieurs mois, a une capacité d'accueil de 9000 places pédagogiques et comprend plus de 5000 lits pour l'hébergement, selon la direction des œuvres universitaires.

Cette importante infrastructure est dotée, entre autres, de plus d'une centaine de logements d'astreinte.

K. M.

CONFLITS ▶▶

Poutine

«La prochaine étape» sera une trêve dans toute la Syrie

Le président russe, Vladimir Poutine, a déclaré vendredi que «la prochaine étape» pour la Syrie serait «un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire», alors que se poursuit l'évacuation de milliers de civils et de rebelles de la ville d'Alep.



«**N**ous menons des négociations intenses avec les représentants de l'opposition armée, notamment grâce à la médiation de la Turquie», a-t-il affirmé en marge d'une visite à Tokyo. «Nous nous sommes mis d'accord

lors d'un entretien téléphonique avec M. Erdogan (le président turc Recep Tayyip Erdogan) pour proposer aux différentes parties du conflit un nouveau terrain pour des pourparlers de paix. Cela pourrait être la capitale du Kazakhstan, Astana», a ajouté le chef d'Etat russe, allié du président syrien

Bachar al-Assad. Astana a déjà abrité des rencontres entre des représentants du régime de Damas et des personnalités de l'opposition tolérée par le régime. Ces déclarations interviennent alors que le Conseil de sécurité de l'ONU doit se réunir plus tard dans la journée pour tenter d'obtenir le déploiement

à Alep d'observateurs internationaux chargés de surveiller les opérations d'évacuation de civils et rebelles.

Des milliers de personnes ont été évacuées jeudi d'Alep, un mois après une offensive dévastatrice du régime qui s'appête à proclamer sa plus importante victoire de la guerre avec la reprise totale de la deuxième ville de Syrie.

Le président Bachar al-Assad, qui a bénéficié du soutien crucial de la Russie et de l'Iran, a affirmé que les Syriens «écrivaient l'Histoire» avec la «libération» en cours de la ville.

L'intervention militaire de la Russie en septembre 2015 a permis aux troupes du régime, alors en déroute, d'inverser la situation.

Le conflit très complexe en Syrie, impliquant différents belligérants et leurs soutiens régionaux ou internationaux, a fait plus de 310 000 morts depuis mars 2011.

Reuters

AFP

Armes de destruction massive L'ONU s'inquiète de la sécurité de nombreux stocks

Le vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a souligné que la menace posée par les armes de destruction massive prenait de nouvelles formes, avec la montée en puissance des groupes terroristes qui cherchent activement à acquérir et à utiliser de telles armes, comme Daech en Irak et en Syrie.

«Des préoccupations légitimes se posent concernant la sécurité de nombreux stocks de matières fissiles pouvant être utilisées pour confectionner des armes et qui échappent à toute réglementation internationale», s'est alarmé M. Eliasson dans un discours devant les membres du Conseil de sécurité, à l'occasion d'une réunion du Conseil consacré aux armes de destruction massive.

Selon lui, les avancées scientifiques, qui facilitent la production d'armes biologiques et l'émergence de technologies, comme les imprimantes 3D et les drones, posent des défis supplémentaires, sans compter les attaques contre la cybersécurité.

«Le scénario cauchemardesque d'un piratage informatique d'une centrale nucléaire en vue de répandre des radiations ionisantes se précise», a-t-il prévenu.

Selon Jan Eliasson, empêcher des acteurs non étatiques d'acquérir des armes de destruction massive est l'une des responsabilités les plus importantes de la communauté internationale.

C'est pourquoi, a-t-il insisté, la communauté internationale doit rester à l'avant-garde du progrès technologique, en formulant des réponses de long terme et en s'appuyant sur des outils comme la résolution 1540 (2004).

Se félicitant de l'examen approfondi de la mise en oeuvre de ce texte, M. Eliasson a appelé le Conseil de sécurité à jouer pleinement son rôle.

R. I.

Afghanistan

Attentat contre un véhicule de police

Au moins trois personnes ont été blessées dans l'explosion d'une bombe placée en bordure de la route à Kunduz (nord de l'Afghanistan), a annoncé la police.

Kunduz, chef-lieu de la province éponyme, se situe à 250 km au nord de la capitale Kaboul. «Une mine placée sur une route dans la banlieue de la capitale provinciale Kunduz a frappé le véhicule d'un commandant de police, Mohammad Karim, qui est sain et sauf», a indiqué Mahfozullah Akbari, porte-parole de la police provinciale. Toutefois, trois passants, tous des civils, ont été blessés dans cette explosion survenue vers 9h heure locale, a-t-il ajouté.

H. O.

Près de 8.000 personnes ont été évacuées d'Alep-Est

Près de 8.000 civils ont pour le moment été évacués du dernier secteur rebelle à Alep-Est après le départ d'un sixième convoi qui conduit actuellement un nouveau groupe de personnes en sécurité, a déclaré un responsable turc vendredi matin.

Le chef de la diplomatie turque, Mevlut Cavusoglu, avait indiqué un peu plus tôt sur son compte Twitter que 7.000 civils avaient été évacués depuis jeudi en cinq convois successifs.

A Moscou, le ministère de la Défense a parlé pour sa part de 6.400 personnes évacuées au cours des dernières 24 heures, dont 3.000 rebelles, selon des chiffres cités par l'agence de presse russe Ria.

L'accord de cessez-le-feu et d'évacuation d'Alep-Est a été conclu par la Russie et la Turquie, parrains respectifs du régime de Bachar al Assad et de certains groupes rebelles présents dans la grande ville du nord de la Syrie.

La reprise d'Alep, permise par le soutien militaire massif de la Russie et de l'Iran, constitue la plus grande victoire du président syrien contre les insurgés qui tentent depuis six ans de le renverser.

Lutte contre Daech

La coalition internationale évoque l'échec du groupe terroriste

La coalition internationale contre le groupe terroriste autoproclamé Etat Islamique EI/Daech, a estimé, jeudi à Londres, que le groupe a subi un «échec» en Syrie comme en Irak.

Dans une conférence de presse conjointe avec le secrétaire d'Etat américain à la défense, Ashton Carter, le ministre britannique de la Défense, Michael Fallon, a affirmé à l'issue d'une

réunion des ministres de la défense de 13 membres de la coalition, que Daech a subi un «échec» et qu'il ne contrôle à présent que «moins de 10% du territoire irakien et a perdu plus d'un quart des terres qu'il contrôlait autrefois en Syrie».

Il a ajouté que le recrutement dans ce groupe «a été freiné» grâce à la vigilance internationale et que «plus de 25 000 de ses combattants ont été tués».

Il a souligné que la coalition, dont le Royaume-Uni fait partie, est déterminée à soutenir les forces irakiennes «courageuses» dans leur «devoir» de libérer Mossoul, précisant que son pays a formé «plus de 31 000 soldats irakiens».

Il a annoncé, à cette occasion, la prolongation de six mois pour le déploiement des troupes britanniques en Irak.

M. Fallon a, par ailleurs, souli-

gné que le terrorisme représentait aujourd'hui «une menace mondiale» et non pas seulement en Irak et en Syrie, mais est présent en Occident, en Europe de l'Ouest comme en Amérique, rappelant les attaques de Paris et Bruxelles.

Pour sa part, M. Ashton Carter a déclaré avoir confiance en l'avenir de la coalition.

Les ministres de la Défense de 13 pays membres de la coalition internationale contre Daech, se

sont réunis jeudi à Londres pour faire le point sur les opérations en cours en Irak et en Syrie.

Outre la question de «planifier la stabilité de l'Irak à long terme», les ministres ont examiné les défis de la dispersion des combattants étrangers, originaires, notamment d'Europe, qui avaient rejoint Daech et la «menace» qu'ils constituaient après leur retour dans leur pays d'origine.

R. I.



Crash vol EgyptAir Paris-Le Caire

Traces d'explosif sur des victimes

L'Égypte a affirmé jeudi que des traces d'explosifs avaient été trouvées sur des victimes du crash d'un avion d'EgyptAir reliant Paris au Caire le 19 mai, un drame dont les causes n'ont jusqu'à présent pas été établies.



Le vol MS804 s'était abîmé en mer Méditerranée entre la Crète et la côte nord de l'Égypte après avoir soudainement disparu des écrans radars. Les 66 personnes à bord dont 40 Égyptiens et 15 Français avaient été tuées.

L'Égypte, qui a toujours privilégié la piste de l'attentat, a indiqué que la découverte des traces d'explosifs avait été communiquée au Parquet général.

Selon la loi égyptienne, le procureur est saisi "s'il devient clair aux yeux de la commission d'enquête (sur le crash) qu'il existe des soupçons sur l'origine criminelle de l'accident", a précisé le ministère égyptien de l'Aviation.

Les enquêteurs français ont, de leur côté, toujours privilégié l'hypothèse d'un incident technique, alors que l'analyse de l'une des boîtes noires -celle contenant les données de vol- avait révélé que des alertes signalant de la fumée à bord s'étaient déclenchées avant le crash de l'Airbus A320.

L'absence de revendication avait également été relevée pour soutenir l'hypothèse d'une

défaillance technique.

Impossible de tirer des conclusions

En France, le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile s'est montré circonspect sur l'annonce égyptienne.

"En l'absence d'informations détaillées sur les conditions dans lesquelles ont été effectués les prélèvements et les mesures ayant conduit à la détection de traces d'explosifs, le BEA considère qu'il n'est pas possible à ce stade d'en tirer des conclusions sur l'origine de l'accident", a indiqué à l'AFP une porte-parole.

L'avionneur Airbus qui a indiqué ne pas être informé des investigations en cours s'est refusé à tout commentaire.

A Paris, le ministère des Affaires étrangères s'est contenté de souligner que "l'enquête va se poursuivre afin de déterminer les causes exactes de la disparition de ce vol".

"On est dans la manipulation", a dénoncé en France le secrétaire général de la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents

collectifs (Fenvac) Stéphane Gicquel.

"Aucun élément n'accrédite la piste terroriste. Il s'agit d'un chantage de la part des autorités égyptiennes pour faire accréditer cette thèse et protéger la compagnie EgyptAir en rejetant la responsabilité sur Paris", a-t-il ajouté.

Récupérer les dépouilles

Les enquêteurs égyptiens avaient déjà évoqué dans le passé la présence de traces d'explosifs sur des morceaux de l'appareil repêchés en mer, selon une source proche du dossier.

Mais pour les enquêteurs français, les débris avaient pu être contaminés par les sacs dans lesquels ils avaient été placés.

Si la thèse de l'attentat était établie, elle poserait des questions sur comment une bombe aurait pu être embarquée à l'aéroport Charles-de-Gaulle de Paris d'où l'avion avait décollé, estiment des experts égyptiens.

L'appareil avait effectué précédemment des liaisons entre l'Égypte et la Tunisie et

l'Erythrée avant le vol fatal, souligne le site internet spécialisé FlightRadar24.

Les familles des victimes du crash d'EgyptAir déplorent depuis des mois de ne pas avoir pu récupérer les dépouilles de leurs proches.

"Rien ne peut légitimer un tel retard. Les proches des victimes ont l'impression d'être pris en otages dans le jeu diplomatique entre Paris et Le Caire", avait déploré en septembre Me Sébastien Busy, avocat de 22 familles, dont quatre françaises.

Jeudi, la France a espéré que la transmission du rapport de la commission d'enquête au Parquet "ouvre le plus rapidement possible la voie à la restitution des dépouilles des victimes". En octobre 2015, le groupe extrémiste Etat islamique (EI) avait très vite revendiqué un attentat à la bombe contre un avion transportant des touristes russes et qui avait décollé de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, dans l'est de l'Égypte. 224 personnes avaient été tuées. L'enquête est toujours en cours.

AFP

Soudan du Sud Un tribunal pour juger les crimes commis contre la faune et la flore

Le Soudan du Sud doit créer un tribunal spécial pour juger les crimes commis contre la faune et la flore dans le contexte de commerce illégal d'ivoire, a déclaré jeudi Jemma Nunu Kumba, ministre de la Conservation et du Tourisme.

Mme Kumba a indiqué que le Soudan du Sud a enregistré une augmentation du trafic d'ivoire organisé par les réseaux du crime organisé.

Mme Kumba a déclaré que les autorités avaient saisi au moins deux tonnes d'ivoire depuis le mois de juillet, ajoutant qu'un tribunal spécial est nécessaire pour juger les suspects de ce genre de crimes.

"En raison des violations régulières des lois sur la faune et la flore, nous demandons au ministère de la Justice de considérer la possibilité d'établir des tribunaux spéciaux pour les crimes contre la vie sauvage pour faciliter la mise en place en douceur de la protection des animaux sauvages", a-t-elle noté à Juba, au moment où le Soudan du Sud a officiellement rejoint le programme de conservation africain, l'Initiative de protection de l'éléphant (EPI).

Mme Kumba a ajouté que la signature du protocole renforcera les efforts de conservation des éléphants en décourageant le braconnage et les pratiques culturelles qui valorisent l'utilisation des produits issus des éléphants.

La population d'éléphants au Soudan du Sud est passée de 80.000 dans les années 1970 à moins de 3.000 aujourd'hui, selon les chiffres du ministère du Tourisme.

Ce déclin est attribué au braconnage, au manque de lois protégeant les animaux sauvages et à la migration causée par des années de guerre civile.

Lancé en février 2014 par les dirigeants du Botswana, du Tchad, de l'Éthiopie, du Gabon et de la Tanzanie, le groupe de l'EPI compte désormais 14 pays membres, dont la mission est de protéger au moins 40.000 éléphants d'ici 2020.

R. N.

Nigeria L'armée pénètre le plus grand fief de Boko Haram

Les troupes déployées dans le nord-est du Nigeria ont pénétré la forêt de Sambisa pour lancer des opérations militaires contre le groupe terroriste Boko Haram, a rapporté jeudi le chef de l'armée nigérienne, Tukur Buratai.

La forêt de Sambisa, située à environ 60 kilomètres au sud-est de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, est connue pour être le plus grand camp d'entraînement de Boko Haram. M. Buratai a déclaré à son audience à Abuja que les troupes progressaient bien dans la forêt.

La région du nord-est du Nigeria est un bastion du groupe terroriste et fait fréquemment l'objet de raids depuis ces six dernières années.

Ces derniers mois, le gouvernement nigérien a lancé de nombreuses opérations militaires pour éliminer la menace terroriste.

D'après le chef de l'armée, l'armée du Nigeria est déterminée à maintenir la pression depuis tous les fronts.

Boko Haram est responsable de la mort de près de 20.000 personnes et du déplacement de plus de 2,6 millions d'autres depuis 2009.

R. N.

Somalie

Au moins six tués dans un attentat

Au moins six personnes, pour la plupart des soldats, ont été tuées et plusieurs blessées dans un attentat à l'explosif à un barrage tenu par l'armée somalienne jeudi à Mogadiscio, a-t-on appris de source administrative et auprès de témoins.

"Six personnes, pour la plupart des soldats, ont été tuées dans l'explosion (d'un engin placé) sous un arbre près du barrage de sécurité", à la sortie est de la capitale, a annoncé un porte-parole de l'administration locale, Abdifatah Omar Halane, qui a précisé que "plusieurs autres" avaient été blessées.

Selon des témoins, de nombreuses personnes, des soldats mais aussi des civils, étaient aux alentours du barrage au moment de l'explosion.

"Tout allait bien et chacun s'occupait de

ses affaires quand l'explosion a eu lieu près du barrage. J'ai vu plusieurs personnes tuées, dont des soldats, mais la plupart des blessés étaient des civils, certains touchés par des éclats alors qu'ils se trouvaient à bord de minibus", a indiqué l'un d'entre eux, Mohamed Nure.

L'attentat n'a pas été immédiatement revendiqué, mais les islamistes radicaux shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont l'habitude de mener de telles opérations dans Mogadiscio.

C'est la seconde explosion jeudi à Mogadiscio. Un peu plus tôt dans la journée, un kamikaze avait encastré un véhicule piégé dans un bâtiment administratif, près du Théâtre national, au centre de la capitale. L'attentat n'avait tué que le kamikaze, mais fait plusieurs blessés.

Le véhicule avait explosé avec un peu de

retard, ce qui avait laissé le temps aux gens de fuir l'endroit, selon un témoin, Abdirahman Ali.

Ces nouvelles attaques surviennent alors que la Somalie est engagée dans un processus électoral qui devrait déboucher sur la désignation le 28 décembre d'un nouveau président.

Confrontés à la puissance de feu supérieure de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), déployée en 2007 pour soutenir le fragile gouvernement somalien, les shebab ont été chassés de Mogadiscio en août 2011.

Ils ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions, mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, souvent jusque dans la capitale.

AFP

Derrière les allégations de piratage

Un conflit explosif sur la politique américaine envers la Russie

Au cours des trois derniers jours, un conflit au sein de l'élite dirigeante américaine sur la politique étrangère, centrée sur la Russie, a explosé en récriminations publiques. Il a pris la forme d'affirmations de plus en plus frénétiques dans les médias contrôlés par la grande entreprise qu'un «piratage russe» a ciblé l'élection présidentielle des États-Unis dans le but de provoquer l'élection du républicain Donald Trump.

Par Patrick Martin

La campagne a été déclenchée par des articles parus consécutivement le vendredi soir dans le Washington Post et le New York Times samedi, affirmant qu'une nouvelle évaluation secrète de la CIA avait déterminé que le gouvernement russe avait tenté d'aider Trump à remporter la présidence. C'est la motivation prêté au piratage des courriels du Comité national démocrate et de la campagne de Clinton, qui ont été ensuite fournis à WikiLeaks pour publication.

Le Times a présenté comme preuve d'une prétendue préférence russe pour Trump l'affirmation que les pirates avaient également pénétré les données du Comité national républicain, mais n'avaient pas publié les courriels républicains parce que le but était de discréditer Clinton et non Trump. Cette information a été catégoriquement niée par le président du Comité national républicain, Reince Priebus, qui a été nommé chef de cabinet du nouveau gouvernement Trump.

Trump lui-même a fait une apparition sur Fox News dimanche et a dénoncé les reportages parlant d'intervention russe comme étant une expression du dépit de la part de certains démocrates pour expliquer leur défaite électorale. " Je pense que c'est ridicule ", a-t-il dit. " Je pense que c'est juste une autre excuse. Je ne le crois pas [...] Je pense que les démocrates l'avancent parce qu'ils ont subi l'une des plus grandes défaites de l'histoire de la politique du pays.

L'intensité des divisions au sein de l'élite dirigeante des États-Unis a été démontrée dans la réponse initiale de l'équipe de transition de Trump à l'information sur l'évaluation menée par la CIA, qui a noté sarcastiquement : " Ce sont les mêmes personnes qui ont dit que Saddam Hussein avait des armes de destruction massive ".

Comme Glenn Greenwald l'a noté dans The Intercept : " Il n'y a toujours pas de preuve pour aucune de ces affirmations. Au lieu de cela, ce que nous avons, ce sont des assertions, disséminées par des personnes anonymes, sans aucun indice, et encore moins de preuves. En conséquence, aucune des prétendues preuves ne peuvent encore être consultées, examinées ou débattues. Les allégations anonymes divulguées aux journaux sur ce que la CIA croit savoir ne constituent pas des preuves, et ne constituent certainement pas une preuve fiable qui remplacerait les preuves réelles qui peuvent être examinées ".

L'objectif immédiat des allégations de piratage russe, lancé par Clinton et le Parti démocrate à la veille de la convention démocrate en juillet, était de détourner l'at-



tention du contenu des courriels divulgués, qui révélait en détail une conspiration entre la campagne de Clinton et le Comité national démocrate pour saper la campagne de Bernie Sanders aux primaires.

Il est maintenant clair, cependant, que derrière le conflit public sur les allégations de piratage informatique il y a une lutte féroce sur la politique étrangère. Trump parle au nom d'une faction au sein de la classe dirigeante qui veut centrer la politique américaine sur une offensive militaire, économique et diplomatique plus agressive contre la Chine. Les démocrates et les principaux organes des médias tels que le New York Times et le Washington Post parlent au nom d'une faction de l'establishment du renseignement et de l'armée qui s'oppose à tout abandon de la posture agressive et conflictuelle envers la Russie.

Cela a été souligné par un éditorial publié dimanche soir par le Times en gros titre, " La main de la Russie dans l'élection de l'Amérique ". Le Times répète, encore une fois sans fournir aucune preuve, les affirmations de piratage russe en soutien de la campagne électorale de Trump. Il félicite Clinton d'avoir promis que, si elle était élue, elle " redoublerait d'efforts pour punir et isoler Moscou pour crimes de guerre dans la guerre civile syrienne et l'agression contre l'Ukraine et d'autres voisins. " On pourrait croire que si elle avait été élue, son premier acte aurait été de provoquer une guerre avec la Russie, avec le soutien enthousiaste du Times.

Utilisant des termes extraordinaires, l'éditorial poursuit : " En M. Trump, les Russes avaient raison de voir un novice politique malléable, un novice qui s'est

entouré de laquais du Kremlin ". Il conclut en suggérant que, en conséquence de l'intervention russe, " L'élection était effectivement truquée ". Ni le Times ni les démocrates ne dénoncent Trump au sujet du cabinet ministériel de milliardaires et généraux réactionnaires qu'il met en place, ou de leurs projets pour démanteler Medicare, Medicaid (la sécurité sociale), les retraites et l'éducation publique et à éliminer toutes les restrictions aux entreprises sur la pollution de l'environnement et toutes les réglementations sur les banques et les grandes entreprises.

Ils sont entièrement axés sur la prévention de tout changement sous Trump qui diminuerait l'offensive contre la Russie. Le caractère hystérique, relevant du néo-maccarthysme, de leur campagne a été résumé dans un commentaire publié sur le site web du Daily Beast par un partisan de Clinton, Michael Tomasky, intitulé " La Troisième Guerre mondiale : les démocrates et l'Amérique contre Trump et la Russie ". Tomasky a caractérisé le reportage du Washington Post sur Trump et la Russie et celui du New York Times comme un " Hiroshima " et un " Nagasaki " pour Trump, tout en suggérant que les républicains du Congrès qui ont soutenu Trump, comme le chef de file des démocrates au Sénat Mitch McConnell, étaient coupables de trahison.

Cette campagne, qui relance les méthodes de la chasse aux sorcières anti-communiste, s'adresse non seulement à Trump, mais à tous ceux qui posent des questions sur la politique étrangère des États-Unis, en les qualifiant implicitement d'agents russes. Lors de son passage dimanche sur Fox News, Trump a indiqué

l'orientation de la politique étrangère qu'il défendra lorsqu'il a mis un point d'interrogation sur la politique de " One China " (une seule Chine) de Washington pratiquée depuis des décennies, reconnaissant que Taïwan n'est pas une nation souveraine mais fait plutôt partie de la Chine. " Je comprends parfaitement la politique d'une seule Chine ", a déclaré M. Trump. " Mais je ne sais pas pourquoi nous devons être contraints par une politique d'une seule Chine à moins que nous concluons un accord avec la Chine concernant d'autres choses ", dont le commerce, la dévaluation de la monnaie, la mer de Chine méridionale et la Corée du Nord.

Il n'y a pas une once de pacifisme ou d'apaisement " dans la prise de recul attribuée à Trump sur la confrontation avec la Russie. Sa version extrêmement nationaliste du militarisme est tout simplement axée sur un ensemble différent de cibles, ou plus précisément, les mêmes cibles qu'Obama, mais dans un ordre différent. Trump privilégie la Chine par rapport à la Russie pour exercer la pression économique, diplomatique et militaire américaine.

Cette rafale d'événements, dans lesquels les services de renseignement manipulent les médias et les médias cherchent à mobiliser l'opinion publique, ne font que souligner le caractère manipulateur du processus électoral dans son ensemble. Les véritables enjeux pour lesquels l'élite dirigeante se dispute, sur les tactiques et les méthodes à employer contre ses rivaux mondiaux, étaient dissimulés à la population tandis qu'un déluge de calomnies et de scandales était déclenché pour fournir une couverture politique à un nouveau virage vers la droite.

P. M.

La Maison-Blanche met en cause Poutine dans le piratage électoral

La Maison-Blanche a mis en cause, jeudi, Vladimir Poutine dans les piratages informatiques ayant perturbé l'élection présidentielle et le président Obama lui-même a annoncé des représailles, de quoi faire monter encore la tension avec Moscou à quelques semaines de l'arrivée de Donald Trump au pouvoir.

Barack Obama, qui s'exprimera vendredi à 14h15 (19h15 GMT) lors d'une conférence de presse, avant de s'envoler pour ses vacances à Hawaï, devrait être longuement interrogé sur ces cyberattaques qui ont pu avoir une influence sur le scrutin ayant opposé la démocrate Hillary Clinton au républicain Donald Trump.

Une certitude, les Etats-Unis ne resteront pas sans réagir a déjà annoncé le président Obama dans un entretien à la radio NPR qui sera diffusé vendredi et dont des extraits ont été rendus publics jeudi soir: "Il est clair que si un gouvernement étranger, quel qu'il soit, tente d'entacher l'intégrité de nos élections, alors nous devons agir", a plaidé Obama. "Et nous le ferons, au moment et où nous le déciderons", a-t-il lâché, en soulignant que "certains (de ces représailles) seront explicites et publiques, d'autres ne le seront peut-être pas".

Si le président Obama n'a pas mentionné Vladimir Poutine dans cet entretien, l'un de ses proches conseillers, Ben Rhodes, l'a fait, jeudi, sur la chaîne MSNBC: "Je ne pense pas que des événements aux ramifications aussi importantes se produisent au sein du gouvernement russe sans que Vladimir Poutine ne soit au courant, en dernier ressort, Vladimir Poutine est responsable des actions du gouvernement russe".

De son côté M. Trump a de nouveau insinué jeudi que la Maison Blanche avait des intentions partisans en accusant la



Russie de Poutine d'être à l'origine des piratages informatiques contre sa rivale démocrate.

"Si la Russie, ou toute autre entité, faisait du piratage, pourquoi la Maison Blanche a-t-elle attendu si longtemps pour agir ? Pourquoi ne se sont-ils plaints qu'après la défaite d'Hillary ?", a-t-il écrit sur Twitter. "C'était un mois avant l'élection, cela n'avait rien d'un secret", a pourtant martelé il y a quelques jours Barack Obama dans une interview, en rappelant que ses services avaient publiquement pointé du doigt Moscou le 7 octobre, soit un mois avant le scrutin du 8 novembre.

En Russie, "il n'y a qu'un décideur, c'est Poutine", a renchéri l'élu démocrate Adam Schiff, membre de la commission du Renseignement de la Chambre des représentants. Donald Trump apparaît de plus en plus isolé dans son insistance à épargner Vladimir Poutine, un homme dont il a souvent loué les qualités de leader et avec qui il croit possible de réchauffer les relations.

Il est extraordinaire que les conclusions des services de renseignements américains, de la CIA au FBI, soient ainsi reje-

tées par un futur commandant en chef. Il va ainsi à l'encontre de son propre parti, la fibre anti-russe chez les conservateurs américains étant plus vivace que jamais. Les républicains du Congrès vont d'ailleurs lancer plusieurs enquêtes parlementaires sur le rôle de la Russie dans la campagne américaine. Pour l'ancien patron de la CIA Michael Hayden, Donald Trump est "la seule personnalité américaine à ne pas encore avoir concédé que les Russes ont lancé une grande campagne clandestine d'influence contre les Etats-Unis". Début octobre, l'administration Obama avait accusé la Russie d'avoir conduit des opérations de piratages contre des organisations politiques américaines - en fait, le parti démocrate et l'équipe d'Hillary Clinton - afin d'interférer dans le processus électoral américain. Dès cette date, la direction du renseignement américain (ODNI) avait estimé que "seuls de hauts responsables russes" avaient pu autoriser ces activités. Puis, après l'élection, un rapport de la CIA a fuité dans la presse, accusant cette fois directement le pouvoir russe d'avoir délibérément tenté de faire élire Donald Trump contre Hillary Clinton. "Qui à la CIA?", s'est empor-

té un parlementaire républicain allié à M. Trump, Peter King: "Tous les services de renseignement qui nous ont parlé jusqu'à présent ont dit qu'ils ne savaient pas quel était le but, au-delà de la perturbation de l'élection et de créer le doute chez les Américains". Des dizaines de milliers de messages de responsables démocrates et du président de l'équipe de campagne d'Hillary Clinton, John Podesta, ont été dérobés puis mis en ligne en 2016, notamment dans le dernier mois avant le scrutin, jetant une lumière crue sur les délibérations internes du camp Clinton et brouillant le message de la candidate. Dans l'entourage de Donald Trump, on assume vouloir un nouveau départ avec les Russes.

"Si on peut travailler avec eux sur des projets importants et nécessaires, tels que vaincre le terrorisme islamique radical ou stopper l'Etat islamique, et si la Russie peut se joindre aux Etats-Unis à cette occasion, nous les écouterons", a expliqué sur MSNBC Kellyanne Conway, conseillère de M. Trump. Moscou a rejeté avec virulence les accusations visant M. Poutine, un porte-parole évoquant des "absurdités".

AFP

L'Afrique du Sud exhume des pendus de l'apartheid

Pour la première fois en 52 ans, Mncedisi Tyopo a pu se recueillir sur la tombe de son père, pendu en 1964 avec 11 autres militants anti-apartheid. Son corps était enterré depuis dans une fosse commune, il vient enfin d'être exhumé et identifié.

L'opération est douloureuse mais indispensable pour les familles, afin de panser les plaies laissées par le régime ségrégationniste sud-africain, officiellement tombé en 1994.

"Pendant si longtemps on n'a pas su où se trouvait la dépouille", raconte Mncedisi, qui n'avait que 4 ans à la mort de son père, Bhonase Vulindlela.

Ce dernier faisait partie d'un groupe de 12 membres du Congrès panafricain (PAC), engagé dans la lutte contre l'apartheid, pendus le 3 juillet 1964 pour le meurtre de cinq Blancs dans la province du Cap-Oriental (sud-est).

Aujourd'hui, à 57 ans, Mncedisi se dit "heureux" d'avoir vu cette semaine la tombe et "les os" de son père, enterré au fond du cimetière de Rebecca Street à Pretoria, dans la partie réservée à l'époque aux "Africains et indigents".

Ici, pas de majestueuses et paisibles allées de jacarandas, comme dans la section réservée aux "Afrikaans". Juste un pin penché sur un vaste terrain herbeux et cabossé au bord d'une route très fréquentée.

Sous un ciel menaçant, des anthropologues, munis de truelles, pinceaux, balayettes et seaux, s'affairent encore dans un trou de 2 mètres de profondeur. Ils révèlent progressivement des crânes, parfois très endommagés, des fémurs, des tibias, au milieu de clous et de poignées de cercueils désormais désintégrés.

"Les doigts, côtes et vertèbres ont été réduits en poussière mais pour les familles, identifier un crâne ou simple-

ment un long os, c'est mieux que rien", témoigne Kavita Lakha, anthropologue.

Pendant l'apartheid, la dépouille des pendus "restait la propriété de l'Etat", explique Madeleine Fullard, à la tête du département des Personnes disparues au sein du parquet sud-africain. Les familles ne pouvaient pas assister aux obsèques et ne savaient pas où les corps de leurs proches reposaient.

"C'était comme leur infliger un ultime châtimement au-delà de la mort", selon Madeleine Fullard.

La froide administration de l'apartheid a gardé, consigné dans des registres de cimetière aux pages aujourd'hui jaunies, l'emplacement précis des dépouilles des pendus, tout en s'abstenant de marquer les tombes.

L'exhumation de Bhonase Vulindlela et de ses compagnons de lutte, qui sera suivie d'obsèques sur leurs terres ancestrales, vise à réparer cette injustice. Mais pas seulement.

"Vous pouvez signer la paix mais tant que les corps des combattants ne sont pas remis aux familles, elle reste bancal", estime Phillip Dhlamini, président du PAC. Cette exhumation constitue "une première étape vers une paix durable dans le pays" encore meurtri par des décennies de ségrégation.

Changement d'identité

C'est la première du genre organisée par Pretoria, qui s'est engagée cette année à exhumer les corps des prisonniers politiques pendus entre 1960 et 1990 et encore enterrés de façon anonyme. Il en reste officiellement 77.

Le gouvernement sud-africain suit ainsi les recomman-

dations de la Commission vérité et réconciliation, qui a révélé l'horreur des crimes politiques commis pendant l'apartheid.

Pour mener à bien ces exhumations, l'Afrique du Sud a reçu le soutien précieux des autorités et d'une anthropologue argentine, experts en la matière après les années de dictature.

Dans le cimetière de Rebecca Street, à la tête de chaque dépouille exhumée une petite pancarte en carton permet d'identifier la victime, avec son nom, son âge et une photo.

Les 12 portraits enfoncés dans la terre ocre représentent des hommes noirs, dont cinq de la seule famille Vulindlela.

"A l'époque, il était fréquent pour les Noirs d'être condamnés à mort pour le meurtre de Blancs", mais l'inverse était "très rare", souligne le ministre de la Justice, Michael Masutha.

A la suite de l'arrestation de son père, Mncedisi a dû changer de nom de famille, par peur de représailles. Un demi-siècle plus tard, sa carte d'identité porte toujours son nom d'emprunt. Avec l'exhumation, "je pense que je vais me sentir mieux" et pas simplement émotionnellement, avance-t-il. Dans la tradition africaine, "l'esprit du mort veille sur sa famille", explique Sandla Goqwana, un représentant de la province du Cap-Oriental. "Si le mort n'est pas correctement enterré, les familles attribuent leurs problèmes" à cette entorse aux traditions. Une fois les dernières formalités administratives remplies, les familles des 12 pendus espèrent enterrer, d'ici février, leurs proches sur leurs terres pour qu'ils y reposent enfin en paix.

AFP

Montréal

Le cannabis, encore illégal, a pignon sur rue

"J e n'ai jamais fumé d'herbe, j'habite à côté et je suis venue par curiosité". Amandine, à peine 20 ans, est venue jeudi à l'ouverture d'une des huit boutiques vendant du cannabis à Montréal, quelques mois avant sa probable légalisation au Canada.

L'opération marketing fonctionne à merveille. "Le Prince de l'herbe" autoproclamé, Marc Emery, et son épouse Jodie, accueillent curieux et consommateurs ravis d'avoir enfin un magasin où s'approvisionner un peu comme lorsqu'ils vont à l'épicerie voisine acheter leurs fruits et légumes.

A l'angle d'une rue commerçante du centre de Montréal, l'enseigne "Cannabis Culture" se dessine en larges lettres de couleur verte.

Le consommateur peut patienter dans une sorte de salle d'attente sobrement décorée d'une affiche vantant la marijuana, avant d'être invité dans l'arrière-boutique où il peut faire son choix parmi des produits vendus entre 7 et 14 dollars canadiens le gramme (5 à 10 euros).

Depuis plus de 20 ans, Marc Emery défie policiers et magistrats. Le militant pro-cannabis fustige la politique du gouvernement qui a pourtant promis de déposer un projet de loi au printemps pour légaliser la consommation de cannabis.

En attendant, la loi interdit toujours le commerce et la consommation. "Si la police veut appliquer la loi, alors Justin Trudeau en personne devrait se rendre pour usage et trafic de cannabis", lance Jodie Emery à la presse.

M. Trudeau avait confié, avant de devenir Premier ministre il y a un an, avoir fumé quelques joints avec des amis.

Marc Emery reproche aux hommes politiques d'avoir "laissé le crime organisé contrôler le commerce de la marijuana".

Extradé aux Etats-Unis en mai 2010, il avait été condamné à un peu moins de 5 ans de prison pour avoir vendu via son site internet plus de quatre millions de graines de marijuana.

Depuis son retour au Canada en août 2014 à sa libération, l'homme de 58 ans garde toute sa fougue militante à la grande satisfaction des quelques usagers qui applaudissent chacune de ses déclarations.



Jo, dans la vingtaine, propose de "déposer son CV" pour travailler dans une des huit boutiques. "C'est une industrie profitable", soutient-il en estimant que "la désobéissance civile" pourrait "accélérer" la légalisation.

"La loi actuelle n'a pas sens", souligne Wong, dreadlocks et fumeur depuis plus de 20 ans. "Que le cannabis soit légal ou non, les fumeurs continueront à fumer. Il faut juste qu'ils soient respectueux des autres, ce n'est pas quelque chose pour tout le

monde. J'ai des enfants, et ils ne m'ont jamais vu fumer", confie à l'AFP ce Canadien d'origine jamaïcaine.

Anass, un fumeur marocain de cannabis depuis une dizaine d'années, se dit "surpris que le cannabis soit moins criminalisé au Canada que dans d'autres pays comme la France ou la Suisse".

"Si on pouvait acheter du cannabis légalement, on connaîtrait l'origine du produit et ce serait d'une meilleure qualité", poursuit-il.

La police se fait discrète non loin du magasin. Le maire de Montréal, Denis Coderre, promet cependant une "tolérance zéro" et va utiliser "tous les outils administratifs (...) pour que cesse un usage illégal".

A Vancouver, à Toronto ou dans une dizaine d'autres villes canadiennes, ces magasins ont souvent été verbalisés ou ont fermé leurs portes quelques jours avant de rouvrir.

AFP

Grèce

Vote d'une aide aux retraités, tensions avec les créanciers

Le Parlement grec a voté jeudi soir une aide aux petits retraités, l'un des deux volets d'aides annoncées par le Premier ministre Alexis Tsipras, sans tenir compte de l'inquiétude exprimée par les créanciers d'Athènes.

Cette aide a été adoptée par 196 députés, de divers partis, sur 257 présents.

Il s'agit d'une aide financière forfaitaire pour le mois de décembre pour les retraites inférieures à 850 euros, dont le coût est évalué à 617 millions d'euros.

L'autre volet de l'aide, qui devrait être voté prochainement, porte sur un report de la hausse de la TVA sur les îles de l'Égée où s'entassent des milliers de réfugiés.

Ces deux mesures du Premier ministre grec, annoncées il y a une semaine, ont suscité une nouvelle tension entre Athènes et ses créanciers et révélé les tiraillements croissants au sein de la zone euro, notamment entre ses poids lourds, l'Allemagne et la France.

En raison même de ces mesures, le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, a annoncé mercredi la suspension, à la demande de l'Allemagne, du

léger toilettage de la dette qui avait été accordé à Athènes en échange de réformes.

Ces mesures "ne devraient pas changer de façon significative les objectifs budgétaires (d'Athènes) en 2017 et 2018", ont toutefois estimé jeudi les porte-parole des trois institutions représentant les créanciers européens, la Banque centrale européenne (BCE), le Mécanisme européen de Stabilité (MES) et la Commission européenne. Elles notent cependant que "ces mesures, si elles étaient étendues à l'avenir, augmentent les risques concernant les objectifs" sur le long terme.

Les trois institutions ont remis leur analyse préliminaire aux 19 Etats membres de la zone euro.

La décision du président de l'Eurogroupe de suspendre le toilettage de la dette de la Grèce ont mis en évidence des divergences d'approche entre Paris et Berlin, sur fond de contestation croissante en Europe du tout austérité.

Un porte-parole de Wolfgang Schäuble, le puissant ministre allemand des Finances, avait déploré qu'Athènes, en

prenant ces mesures sociales, ait pris des décisions de "façon unilatérale" et "sans préavis".

A son arrivée à un sommet européen à Bruxelles, le président français François Hollande s'est lui opposé à un ajournement des mesures d'allègement de la dette grecque. "Je suis pour que la Grèce soit traitée dignement (...). Il ne peut pas être question de demander encore des efforts supplémentaires à la Grèce", a-t-il déclaré.

Son ministre de l'Economie et des Finances Michel Sapin avait auparavant critiqué "les expressions individuelles qui ne sont pas des expressions collectives de l'Eurogroupe", dans un désaveu implicite de l'influence allemande sur la zone euro.

Selon le gouvernement grec, le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici, a aussi confié à M. Tsipras qu'un seul pays était à l'origine du blocage. Dès mercredi, il avait marqué ses distances: "Les conditions de l'accord de l'Eurogroupe ne sont pas changées par les mesures décidées par le gouvernement de M. Tsipras", avait-il dit.

AFP

Une mutinerie dans une prison fait un mort et huit blessés

■ Une mutinerie dans un centre pénitentiaire de la province de la Saskatchewan, dans l'ouest du Canada, a fait un mort et huit blessés, a annoncé jeudi le Service correctionnel du Canada.

A la suite d'une bagarre entre détenus mercredi au centre de détention de Prince-Albert, à 350 km au nord de Regina, la capitale de la province, une mutinerie a éclaté et les responsables de la prison ont décidé de boucler les bâtiments.

"Alors que les membres du personnel sécurisaient (la prison), ils ont découvert que trois détenus avaient subi des blessures semblant provenir d'agressions de la part d'autres détenus", a indiqué le Service correctionnel du Canada.

Blessé plus gravement, Jason Bird "a été transporté à l'hôpital où son décès a été constaté". Agé de 43 ans et incarcéré depuis février, il purgeait une peine de 31 mois de prison pour vols avec effraction. Afin de reprendre le contrôle de la prison, les gardiens ont fait usage de leurs armes, selon la même source.

"Lors de cette intervention, six autres détenus ont été blessés", dont cinq ont été hospitalisés sans que leur pronostic vital ne soit engagé, ont indiqué les autorités pénitentiaires.

R. I.

Etats-Unis

Roof déclaré coupable de la tuerie raciste de Charleston

L'Américain Dylann Roof a été déclaré jeudi coupable de 33 charges fédérales dont il était accusé devant un tribunal de Caroline du Sud, après la tuerie raciste qu'il a perpétrée en 2015 dans une église noire de Charleston.

L'homme de 22 ans, qui n'a jamais exprimé de remords, a écouté debout l'énoncé du verdict, sans trahir d'émotion.

Selon la procédure pénale en vigueur, ce procès devant la cour de Charleston reprendra début janvier, pour la détermina-

tion de la sentence du condamné. Dylann Roof, qui encourt la peine de mort, a confirmé qu'il entendait assurer lui-même sa défense lors de cette dernière phase.

Les 12 membres du jury, composé de deux femmes noires, un homme noir, huit femmes blanches et un homme blanc, n'auront eu besoin que de deux heures de délibérations jeudi pour donner raison au procureur, qui leur avait demandé plus tôt de ne trouver aucune circonstance atténuante au jeune solitaire à l'idéologie xénophobe.

Le 17 juin 2015, après avoir minutieusement préparé son attaque, Dylann Roof avait prétendu participer à une séance de catéchisme à l'église de l'Emanuel, avant d'ouvrir le feu sur les paroissiens, tuant neuf d'entre eux. Il a tiré 77 fois.

Dans son réquisitoire jeudi matin, le procureur Nathan Williams a insisté sur la "haine écrasante" de l'accusé, ne cessant d'opposer l'hostilité fanatique du jeune homme et la bonté et l'innocence des fidèles tombés sous ses tirs.

AFP

Semaine culturelle algérienne à Téhéran

Le patrimoine culturel algérien émerveille les Iraniens

Les bijoux et autres oeuvres en céramique exposés dans le cadre de la Semaine culturelle algérienne en Iran (12-16 décembre) ont émerveillé les visiteurs iraniens par leur diversité qui témoigne de la richesse du patrimoine culturel algérien et du potentiel créatif des artistes algériens.



à la région, des modèles dont la particularité avait été mise en évidence par le même artisan.

Yahia Addad a également réussi à affiner son expérience dans l'artisanat qu'il a acquise auprès de sa famille qui a hérité de ce métier, et a fini par la développer en se formant dans son domaine.

Il a, en effet, associé des techniques anciennes avec des procédés de confection modernes et a introduit la nouveauté dans bon nombre de ses oeuvres.

Ce travail se manifeste à travers les bijoux qu'il avait présentés, en particulier les bagues auxquelles il a apporté des modifications tant sur la forme, le dessin ainsi que sur les couleurs.

Les femmes, quant à elles, sont restées longtemps devant les étals des bijoux targui, dont une collection variée avait été conçue et présentée par l'artisan pour cette exposition.

Les femmes iraniennes ont exprimé, pour leur part, leur émerveillement devant ces créations et ont cherché à connaître les noms de quelque bijoux ainsi que les occasions pendant lesquelles la femme algérienne les portent.

Ce jeune créateur, qui avait, auparavant, affiné son expérience artisanale et qui l'avait acquise auprès de son entourage, a donné à ses oeuvres, à savoir des pendentifs, des bagues, des boucles d'oreilles, des bracelets, des gourmettes et autres, une touche particulière pour ainsi satisfaire les goûts modernes tout en préservant leur authenticité.

Il est à relever qu'en dépit des difficultés rencontrées par ces artisans dans l'obtention de ce métal précieux rarissime et coûteux, ils admettent, toutefois, l'engouement pour l'achat et le port avec fierté de ces bijoux.

Outre les Iraniennes, des visiteurs étrangers ont également été impressionnés par les bijoux algériens qui se distinguent par leur diversité et originalité.

T. L.

Outre les métaux précieux classiques tels que l'or et l'argent, l'introduction de la céramique a conféré une touche d'authenticité à la fabrication de ces objets servant à la parure de la femme algérienne, permettant aux visiteurs de découvrir le potentiel créatif et le talent des artistes algériens qui, s'inspirant de la richesse et de la diversité de la nature algérienne, transforment des matériaux tels que les métaux et l'argile en oeuvres d'art.

Puisées dans le patrimoine culturel et l'histoire de l'Algérie, les oeuvres en céramique exposées par l'artiste Aziz Bacha mettent en avant sa quête perpétuelle de

renouveau. Outre des objets d'ornement et des ustensiles, l'artiste est venu à Téhéran avec une collection de bijoux en céramique (colliers, bagues, boucles d'oreilles) fabriqués grâce à la technique japonaise du raku qui consiste en la cuisson de pièces céramiques émaillées et cuites à très haute température et qui après refroidissement sont nettoyées avec un produit abrasif pour enlever les résidus de suie et de cendre. Lauréat du prix de l'Unesco en 2013, l'artiste qui a renoncé à son travail de vétérinaire pour se consacrer à cet art a fait part du «bonheur que lui procure la transformation de l'argile en pièces d'art qui enchantent ceux qui les acquiè-

rent».

Dans une autre partie de la Bibliothèque nationale de Téhéran, qui abrite la Semaine culturelle algérienne, les visiteurs sont attirés par une variété de bijoux anciens et traditionnels, notamment les pièces exposées par Souad Melouli.

Les bijoux algériens : authenticité et modernité

L'artiste a présenté des bijoux anciens dont les femmes dans l'Algérois, à Tlemcen et dans les Aurès se parent pour les occasions spéciales, mais aussi des créations

modernes que les femmes peuvent porter au quotidien. Les bijoux en argent viennent en tête dans cette exposition, à l'image des nouveautés confectionnées par l'artisan Yahia Addad, qui a également présenté une collection d'anciens bijoux kabyles qui se distinguent par la beauté de leurs couleurs ainsi que par les segments de corail qui leur donnent aussi un cachet spécifique.

Le visiteur de l'exposition trouvera chez ce jeune artisan, originaire de la région d'Ath Yenni, des modèles d'anciens bijoux datant de plus de deux siècles, comme des bracelets, des boucles de ceinture et d'oreilles et autres, représentant le legs culturel propre

Musique andalouse

Hommage appuyé au professeur Smaïl Hini

Un hommage appuyé au professeur Smaïl Hini, un des maîtres de la musique andalouse, a été organisé jeudi soir à Alger, couronnant le parcours exceptionnel d'un homme qui a voué sa vie à la formation au service du patrimoine musical de l'Algérie.

Le nombreux public de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref) aura assisté à un bel hommage ordonné par l'Association de musique andalouse Mezghena et son président, Abderrahmane Benachour, qui s'est improvisé animateur de la cérémonie, donnant ainsi le ton à une soirée conviviale.

Deux ensembles d'une trentaine de musiciens chacun ont assuré le spectacle, auréolé par les prestations de Hasna Hini, fille du maître mise à l'honneur et celles du célèbre chanteur Dib El Ayachi.

L'Association organisatrice de l'événement dirigée par le maestro Kamel Belkhdja, a ouvert la soirée, interprétant la noubâ ghib, menée avec finesse dans ses différentes déclinaisons mélodiques et rythmiques par les voix limpides, ténors et sopranes de Abdelhamid et Kamel Belkhdja, Khouchane Amel, Semri Doha et

Meriem Aziez.

De belles pièces exécutées dans la féminité du mode mineur, caractérisant la noubâ ghib, ont enchanté l'assistance, à l'instar de touchia ghib, kaliftou bil badri et selli houmoumek (kh'lass), dans lesquelles les musiciens ont brillé, Sofiane Adem Lebbad au luth notamment.

Des présents honorifiques ont été ensuite remis au professeur Smaïl Hini par les présidents, des Associations, Mezghena et Les amis de la Rampe Arezki Louni, ainsi que de la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, devant un public debout, exprimant sa gratitude au Cheikh et devant Mohamed Khaznadji, un autre grand maître du genre.

Déplorant publiquement «le silence des autorités» devant «toutes ces années de don de soi», Smaïl Hini s'est dit «chanceux» de voir la reconnaissance venir des «siens», avant de confier qu'il comptait «s'occuper de la carrière de sa fille Hasna et dissoudre l'Association de musique andalouse El Inchrâh, dont il est président pour poursuivre son oeuvre avec ses élèves au sein de son orchestre, sans aucune étiquette institutionnelle». Le

deuxième volet de la soirée, très applaudie par le public, a réuni une partie des innombrables élèves de Smaïl Hini, dont Naguib Kateb au r'beb et Rafik Sahbi au qanun, interprétant avec talent, sous la direction de leur maître et formateur, noubâ inqilâb dans les modes ghib et raml el maya. Dédicée à la mémoire de Amar Ezzahi et Mohamed Tahar Fergani, deux monuments de la chanson chaâbi et malouf, récemment disparus, la deuxième partie de la soirée a embarqué l'assistance dans une belle randonnée onirique, alignant des pièces d'école, suivies de m'dihs. Lamia Madini, Hasna Hini, Farah El Ghobrini, Radia Nouacer, Asma Alla, Manal Gherbi, Lamia Aït Amara, Sabah El Andaloussia, Fella et Karim Bouras, Madjid Ouguenoun, Abdelouahab Bahri, Réda Beranène, Hazim Djamel, Samir Ibersiène et Wahab Djazouli, se sont succédé dans des démonstrations de chants qui ont mis en valeur le travail de leur maître.

Le célèbre chanteur annabi, Dib El Ayachi et Hasna Hini au luth ainsi que le président de l'Association Nedjmet Kortoba de Constantine, Hamoudi

Benhamoud au nay, ont clos la soirée, qui aura duré près de trois heures et demi de temps, dans le relâchement et la délectation. Né en 1946 à la Casbah d'Alger, Smaïl Hini a fait ses premières classes en 1960 à l'Institut national de musique sous l'influence de ses maîtres, Mohamed Fekhardji, Abdelkrim Dali, Mahieddine Bachtarzi et Boudjemaâ Fergane, avec qui il apprit à jouer au qanun.

En 1971, il fonde avec Kateb Yacine, Rabah Asla, Ali Zamoum et d'autres, l'Organisation nationale culturelle des travailleurs et participa dans des projets de créations théâtrales, ainsi qu'au premier Festival de chants polyphoniques à Sétif.

En 1980, il fonde l'Association culturelle de musique andalouse Essendoussia El Fekhardji et en 1994, il compose une noubâ, avant de créer en 1997 l'Association El Inchrâh de musique andalouse et un orchestre féminin au sein du même ensemble. L'Association de musique andalouse Mezghena a inclus dans ses programmes une série d'hommages qu'elle compte organiser en l'honneur de différents artistes ayant marqué la scène algérienne.

R. C.

PAROLES DE FEMMES

«La vie me semble trop courte pour la passer à entretenir des ressentiments.»
Charlotte Brontë



FEMMES

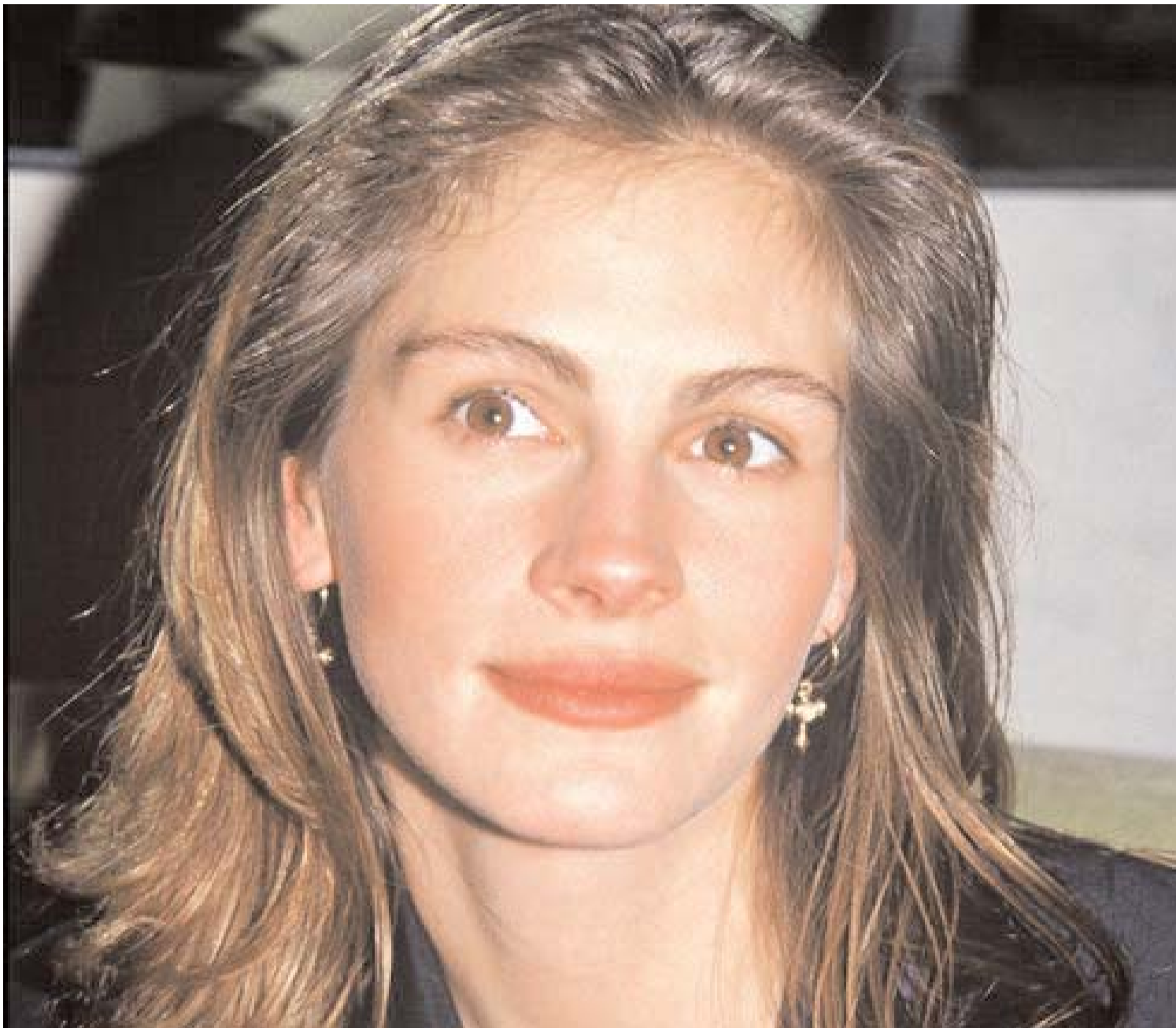
ILS ONT DIT :

«Sans pardon, la vie est gouvernée par un parcours sans fin de ressentiment et de vengeance.»

Roberto Assagioli

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Julia Roberts va (enfin !) faire ses premiers pas dans une série télé



On adore Julia Roberts au cinéma, et il y a de grandes chances qu'on l'aime aussi à la télé où l'actrice se lance dans un nouveau projet pour la première fois.

Le Hollywood Reporter est formel, l'actrice la mieux payée d'Hollywood va délaisser un temps les plateaux de cinéma pour jouer dans une série télé. Il s'agira de l'adaptation du roman *Today will be different* de Maria Semple. Julia Roberts interprétera le rôle d'Eleanor Flood, qui se réveille un matin avec l'ambition de passer la meilleure journée de sa vie. Seulement les choses ne se passeront pas comme prévu et des événements étranges vont venir perturber les plans d'Eleanor.

«Je suis ravie qu'Eleanor Flood soit incarnée par Julia Roberts», commente l'auteure. Maria Semple écrira elle-même l'adaptation de son roman pour le petit écran, ce qui ne devrait pas lui poser de problème vu qu'elle était auteure des séries *Suddenly Susan* et *Arrested Development* dans les années 1990 et 2000.

Le projet n'a pas encore trouvé de diffuseur, mais avec Julia Roberts confirmée dans le rôle principal, les propositions ne devraient pas tarder. La star coproduira d'ailleurs la série. Une nouvelle aventure pour la star oscarisée qui n'avait jusque-là que peu d'expérience en télé en dehors de sa participation à *The normal heart*, un téléfilm pour la chaîne HBO. A ce jour, aucune date de diffusion n'est avancée, mais on a hâte de voir ça !

COUPLE

Les hommes préfèrent les femmes qui ressemblent à leur mère

Une étude finlandaise récente prouverait que les hommes ont avant tout des chances de craquer pour une femme qui ressemble à... leur mère !

Voilà qui ne manquera pas de plonger ces messieurs dans l'inconfort. Comment nos scientifiques finlandais s'y sont-ils pris ? Ils ont simplement comparé les visages de plusieurs épouses avec celle de leur belle-mère et – d'après eux – ils y ont noté un certain nombre de ressemblances fréquentes. Chez les femmes en revanche, le mari ne ressemble généralement pas au papa, tout au moins physiquement. Pensez tout de même à imprimer cette étude avant de vous lancer dans une conversation à ce sujet avec un homme qui vous répondra certainement : «Ah mais moi je ne suis pas du tout comme ça.» Et si vous êtes déjà mariée, vous ne regarderez sûrement plus votre belle-maman de la même manière.

DERRIÈRE L'APPARENCE PHYSIQUE

Mais l'apparence physique ne fait pas tout. Certains chercheurs pensent que si les hommes ont tendance à toujours «craquer»

pour le même genre de femme c'est également en raison de caractéristiques psychologiques qu'ils trouvaient chez leur mère. Si un homme se sent immédiatement à l'aise avec vous et qu'il évoque une «*familiarité*» qu'il ressent immédiatement à votre contact, ne vous y trompez pas, il y a de fortes chances que vous lui rappeliez sa mère... Ce qui n'est absolument pas un problème si ce sont des qualités positives qu'il aime chez sa génitrice.

JE NE SUIS PAS SA MÈRE !

En effet si sa mère manifestait certains défauts, il risque de réagir de façon assez violente, assez souvent pour générer chez la personne qu'il a en face des lui des réactions similaires à celle que pouvait avoir sa mère. C'est ce qui arrive le plus souvent face à certains accès d'autorité, face auxquels certains hommes semblent réagir de façon immature afin de provoquer une réaction autoritaire chez leur compagne. Il y a donc quelques précautions élémentaires à prendre avant d'entamer une relation un peu suivie avec quelqu'un qui semble présenter ce type de troubles.

LES BONNES QUESTIONS À SE POSER DANS UNE RELATION

La première question à vous poser est de savoir si vous aimez la personne telle qu'elle est, ou si vous avez le désir secret qu'elle va changer, voire «*s'améliorer*» sur certains points. La plupart des psychologues vous diront que c'est une bonne façon de mener une relation à l'échec. La deuxième question sera de savoir si vous attendez de l'autre qu'il vous apporte quelque chose que l'un de vos parents ne vous a pas donné ? Là encore, vous en demandez peut-être trop à quelqu'un qui n'est pas là pour réparer les erreurs commises par un(e) autre.

VIVEZ VOTRE RELATION, NE LA COPIEZ PAS !

Pour finir, essayez de voir si votre cher et tendre ne tend pas à reproduire la relation que ses parents avaient entre eux. Il vous faudra certainement déguerpir prochainement. N'oubliez pas qu'une relation se construit à deux mais certainement pas à quatre avec vos parents dans le rôle de modèles à éviter ou à reproduire !



Les DÉBATS

Quotidien national
d'information

Édité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Coupe d'Algérie

L'ESS et le CRB qualifiés

L'Entente de Sétif a arraché son billet pour les 8es de finale de la Coupe d'Algérie en battant la modeste formation du DRB Staouéli (5-0), jeudi à Alger, en 16es de finale de l'épreuve populaire.

Le miracle n'a pas eu lieu au stade Omar Hamadi, où la logique sportive a été respectée. Grand spécialiste de la compétition, avec ses 8 trophées, l'Aigle Noir passe en 8es de finale sans forcer suite à sa large victoire acquise face une modeste formation du DRB Staouéli.

Pensionnaire du groupe B de la Régionale 2 (6e division), le DRBS a tenu bon durant la première demi-heure avant de plier devant les assauts incessants des Sétifiens. Après plusieurs tentatives, l'ESS est parvenue à faire sauter le verrou de la défense du DRBS par Amokrane (32'). Un premier but qui ouvrit l'appétit des attaquants sétifiens hauteurs de trois

autres réalisations scorées par Djahnit (35'), Amokrane (46') encore une fois, Ait Ouamar (62') et Barki (84').

En dépit de la défaite, le cendrillon de cette 53e édition de Dame coupe quitte la compétition avec la satisfaction d'avoir atteint le cap des 16es de finale pour la première fois de son histoire. Pour sa part, l'entente sétifienne continue son petit bonhomme de chemin à la conquête d'un 9e titre et sort quelque peu la tête de l'eau après la dernière défaite du championnat face à l'USMA qui a créé une fronde chez les supporters qui ne l'ont pas digéré.

Le CRB passe difficilement

Pour rappel, le CR Belouizdad est le premier club qualifié pour les 8es de finale. Les Rouge et Blanc ont composté leur billet mercredi après-midi en éliminant l'US Chaouia (2-1). A noter qu'au prochain tour, le Chabab



sera opposé vainqueur de la rencontre MC Saïda-USM Blida.

Comme pour le CRB, le tirage au sort des 8es de finale, effectué le 4 décembre dernier, n'a pas été également tendre avec les

Sétifiens. Afin de passer en quart de finale, l'Aigle noir doit éliminer le vainqueur du match JS Saoura - CS Constantine, deux autres pensionnaires de la Ligue 1.

Imad M.

Aïkido

Alger accueille le premier Forum africain de la discipline

Huit (8) nations sont présentes au premier Forum africain d'aïkido, qui a débuté hier vendredi et se poursuit, aujourd'hui, samedi à Alger au cours duquel sont débattus plusieurs sujets ayant trait à l'aspect pédagogique de cet art martial et sa définition sociale, selon le président du Comité national de cette discipline, Nacer Rouibah. Outre l'Algérie, pays hôte de ce forum, il y a le Cameroun, le Mali, la Libye, le Maroc et la Tunisie, ainsi que les Emirats arabes unis et la Turquie qui, eux, sont présents en tant qu'invités d'honneur. Ce forum, destiné aussi bien aux enseignants qu'aux pratiquants, est «la première activité officielle de la Confédération africaine d'aïkido», fondée en 2016, a indiqué Rouibah. Il comporte deux volets : des exposés techniques et pratiques de cette discipline sportive à la salle Harcha-Hacène (Alger), et des conférences-débat animées par des techniciens de «renom» à la salle de cinéma «Echabab» d'Alger-Centre. L'aïkido fait partie des arts martiaux les plus populaires en Algérie, où il a commencé à être pratiqué en 1958. Il est implanté dans 40 wilayas et compte déjà quelque 18.000 licenciés, selon la même source. «Sur ces 18.000 licenciés, environ 5000 ont déjà la ceinture noire», a encore précisé Rouibah, 6e dan dans cette discipline.

Equipe nationale de football

Guedioura améliore son temps de jeu à Watford

L'international algérien, Adlène Guedioura, a signé sa troisième titularisation de rang lors de la défaite de son équipe Watford sur le terrain de Manchester City (2-0), mercredi soir dans le cadre de la 16e journée de la Premier League anglaise, améliorant sensiblement son temps de jeu avant un mois de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

Le milieu de terrain des Verts, qui avait commencé le championnat dans le onze de départ de l'entraîneur Walter Mazzari, a perdu ce statut dès la quatrième journée, ce qui s'est répercuté négativement sur sa forme compétitive.

Guedioura (31 ans) retrouve le rythme des matchs officiels au bon moment, au vu de l'approche de la phase finale de la CAN à laquelle il espère participer pour la deuxième fois de sa carrière, après avoir été recalé de la précédente déroulée en Guinée équatoriale en 2015.

Le joueur de Watford, laissé sur le banc lors du match Nigeria-Algérie (3-1), le 12 novembre passé pour le compte des éliminatoires du Mondial-2018, est en concu-

rence, en équipe nationale avec d'autres milieux récupérateurs, à l'image de Nabil Bentaleb (Shalke04, Allemagne), Saphir Taïder (Bologne, Italie) et Mehdi Abeid (Dijon, France).

Le Belge Dewilde nommé entraîneur adjoint

Le Belge Patrick Dewilde a été nommé entraîneur-adjoint de la sélection algérienne de football, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. «Dewilde sera également l'entraîneur de la future sélection olympique avec pour objectif la participation aux jeux olympiques 2020», a précisé la FAF.

Dewilde sera l'adjoint du sélectionneur national, Georges Leekens, qui a pris les rênes des «Verts», fin octobre 2016, après le départ du Serbe Milovan Rajevac.

Le Belge rejoint la sélection algérienne en pleine préparation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février), où elle figure dans le groupe B en compagnie de la Tunisie, du Sénégal, et du Zimbabwe.

Sélection A'

26 joueurs convoqués pour un stage à Sidi Moussa

Vingt six (26) joueurs sont convoqués par le sélectionneur national Georges Leekens pour participer à un premier stage de la sélection algérienne des footballeurs locaux (A') qui débutera le dimanche 18 décembre au Centre technique national de Sidi Moussa, indique jeudi la Fédération algérienne de la discipline sur son site internet. Ce regroupement de trois jours entre dans le cadre des préparatifs des Verts en vue des éliminatoires du Championnat d'Afrique des joueurs locaux prévu en 2018 au Kenya.

Dans cette liste choisie par l'entraîneur belge, qui exerce également les fonctions de sélectionneur de l'équipe nationale première, plusieurs joueurs vont honorer leur première convocation, alors que d'autres feront pour l'occasion leur retour chez les Verts. Ce regroupement devrait également être exploité par l'ancien sélectionneur de Belgique et Tunisie afin de dénicher quelques éléments susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale A qui s'apprête à disputer la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations programmée au Gabon du 14 janvier au 5 février 2017.

Liste des 26 joueurs :

■ **Gardiens :** Malik Asselah (JS Kabylie), Tahir Lamraoui (O Médéa), Mustapha Zeghba (USM El Harrach).

■ **Défenseurs :** Nabil Saâdou (O Médéa), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif), Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Mohamed Walif Bencherifa (CS Constantine), Houcine Benayada (CS Constantine), Chemseddine Nessakh (MC Oran), Mohamed Rabie Meftah (USM Alger), Mohamed Benyahia (USM Alger), Nabil Bousmaha (JS Saoura), Mohamed Naâmani (CR Belouizdad).

■ **Milieu de terrain :** Mohamed Benkhemassa (USM Alger), Abderraouf Benguit (USM Alger), Samir Aïboud (JS Kabylie), Akram Djahnit (ES Sétif), Mohamed Bentiba (MC Oran), Abderrahmane Bourdim (JS Saoura), Sofiane Bendebka (NA Hussein Dey), Foued Haddad (DRB Tadjenant), Karim Aribi (CA Batna).

■ **Attaquants :** Hichem Nekkache (MC Alger), Abou Sofiane Balegh (USM Bel-Abbès), Oussama Tebbi (RC Relizane), Mourad Benayad (RC Relizane).

Retransmission

L'ASBU interpellée sur les droits des téléspectateurs des pays arabes

Le comité exécutif de l'union des radiodiffusions arabes (ASBU, Arab States Broadcasting Union) a recommandé à la direction générale de l'union de poursuivre les négociations sur l'acquisition des droits de diffusion télévisée des grandes manifestations sportives. Lors de sa réunion tenue à Tunis, le comité exécutif de l'ASBU a demandé de poursuivre les négociations avec le détenteur des droits de diffusion des jeux de la Solidarité isla-

mique, prévus à Bakou en 2017 et à s'associer à l'acquisition de ces droits.

Il a également recommandé de poursuivre les négociations sur l'acquisition des droits de diffusion télévisée de la ligue de diamants d'athlétisme «en raison de son importance pour la zone arabe vu le nombre des compétitions (16) dont deux seront accueillies par des pays arabes», appelant les pays membres à s'engager à acquérir les droits par l'entremise

de l'ASBU. Le comité exécutif a souligné, d'autre part, la nécessité de lancer une campagne médiatique pour démontrer le «dommage» occasionné aux téléspectateurs arabes par le monopole de diffusion de la plupart des compétitions sportives d'envergure, comme la coupe du monde de football, les Jeux Olympiques et les compétitions asiatiques et africaines auxquelles prennent part les sélections et clubs arabes.

Championnat nationale de Voile

105 athlètes attendus à Alger-Plage



105 athlètes se donnent rendez-vous du 27 au 29 décembre prochain pour disputer la phase finale du championnat d'Algérie de voile, séries Optimist et Planche à voile (RSX, Raceboard, Bic Techno), prévue à l'école de voile d'Alger-plage. C'est le dernier grand rendez-vous de l'année pour les véliplanchistes algériens. Une ultime étape qui verra la participation des meilleurs athlètes dans chaque spécialité inscrite au programme de ce championnat. Selon la Fédération algérienne de voile (FAV), 105 sportifs seront à pied d'œuvre dans cette phase finale du championnat national de

voile. 60 seront présents dans la série Optimist et 45 en Planche à voile (10 RSX, 15 Raceboard, 20 Bic Techno).

Les 105 participants sont issus de 20 clubs représentants 8 ligues de wilaya : Alger, Ain Timouchent, Bejaïa, Skikda, Mostaganem, Boumerdes, Oran et Tipaza.

Selon le planning, de l'évènement établi par la FAV, 8 courses sont programmées durant les deux premiers jours, soit le 27 et le 28 décembre, alors qu'il n'y aura qu'une seule course lors de la dernière journée pour clôturer le championnat.



Algier
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

Les travaux présidés par Gaïd Salah Réunion à Alger des ministres de la Défense de l'Initiative «5+5»

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a présidé, jeudi à Alger, les travaux de la 12^{ème} réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative «5+5». Cette rencontre, qui clôture la présidence algérienne de l'Initiative «5+5» durant l'année 2016, a réuni les représentants des pays membres de l'Initiative, à savoir l'Algérie, la France, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie. Dans une allocution d'ouverture, Gaïd Salah a exprimé les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale aux ministres des pays membres, soulignant l'importance qu'il accorde à ce cadre de dialogue privilégiant le renforcement des liens de coopération dans la région. Cette réunion représente «une étape qualitative importante dans la consolidation de notre coopération et confirme l'intérêt que nous portons tous au dialogue «5+5» ainsi que notre engagement à poursuivre les efforts en faveur d'une coopération coordonnée et solidaire, dans la transparence, la franchise et le respect mutuel pour la paix et la stabilité dans la région», a-t-il déclaré. Le général de corps d'Armée a souligné que l'Initiative «5+5 Défense» est un «pari sur l'avenir» du fait de la pérennité du forum, de la vision partagée des pays membres sur la sécurité dans la région et de la qualité des relations humaines qui ont été tissées à travers les activités organisées. Depuis le lancement de l'Initiative en 2004, «nous constatons avec satisfaction, un intérêt réel et une volonté commune des pays riverains de la Méditerranée occidentale pour asseoir une concertation stratégique couvrant des domaines d'intérêt commun», a-t-il relevé, affirmant que l'Algérie «est bien évidemment profondément attachée à cette Initiative, à ses principes fondateurs et aux mécanismes engagés pour apporter des réponses concrètes aux menaces qui guettent notre région et auxquelles nous devons faire face ensemble». Pour le vice-ministre de la Défense nationale, ce forum «constitue un cadre unique d'expression d'une solidarité régionale, conçue dans la logique d'une démarche partagée et dans une perspective de mutualisation des actions autour d'intérêts communs». «C'est dire que la coopération que nous portons est un gage sur l'avenir en considération de sa pérennité, de la vision partagée sur les questions de sécurité et sur la qualité des relations humaines construites dans un climat de confiance et de compréhension», a-t-il poursuivi. Le général de corps d'Armée a abordé la situation sécuritaire dans la région, la lutte contre le terrorisme, le crime organisé sous toutes ses formes, l'immigration clandestine et a mis l'accent, à ce sujet, sur la détermination de l'Algérie et sa disponibilité à faire de la région une zone de paix et de stabilité. «Ainsi, face aux menaces qui se profilent, les pays membres de l'Initiative ont donné toute sa dimension à ce partenariat en terme d'actions, tout d'abord grâce à notre résolution et notre détermination à renforcer nos capacités d'anticipation et d'évaluation des menaces et défis dans la région, particulièrement le terrorisme, le crime organisé transfrontalier, les trafics d'armes et de drogue, la traite des êtres humains, l'immigration illégale et les flux migratoires, dont les conséquences sont bien souvent dramatiques», a souligné le chef d'état-major. **R. N.**



Skikda

31 cas de disparition d'enfants depuis janvier



Les services de la Sûreté de wilaya de Skikda ont enregistré depuis janvier de l'année en cours, 31 cas de disparition d'enfants, a-t-on appris jeudi du chef de service de wilaya de la police judiciaire, le divisionnaire Redha Moumni. Intervenant au cours d'une journée d'étude sur la disparition d'enfants, organisée par la Sûreté de wilaya à la Maison de la culture Mohamed Serraj, le divisionnaire Moumni a indiqué que depuis le début de l'année en cours, les services de police ont enregistré deux cas de disparition d'enfants âgés d'un à 12 ans, de six cas âgés entre 12 et 16 ans et six autres cas âgés entre 16 et 17 ans, tous des garçons. 17 cas de disparition de filles, âgées entre 14 et 17 ans, ont été également recensés au cours de la même

période, a-t-il relevé, avant de souligner qu'il «s'agissait majoritairement de fugues dues à l'échec scolaire ou à des problèmes familiaux». Le divisionnaire Redha Moumni a appelé tout un chacun à faire la distinction «disparition et enlèvement» et à «éviter toute réaction épidermique qui puisse envenimer ce genre de situation et entraver le cours de l'enquête», mettant en exergue l'importance du numéro vert 104 mis en service par la girection générale de la Sûreté nationale (Dgsn), en concrétisation du plan national «Alerte rapt/disparition d'enfants». De son côté, le responsable de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale de Skikda, le commandant Chérif Rebibet, a rappelé la gravité de l'acte criminel, à savoir le rapt d'enfants qui connaît une recrudescence ces dernières années en

Algérie.

Il a, à ce propos, affirmé que la société civile et plus spécialement la famille à un grand rôle à jouer dans la réussite des multiples dispositifs de lutte contre le rapt d'enfants.

Les intervenants au cours de cette journée d'étude ont insisté sur le rôle du mouvement associatif et de la société civile dans la prévention et la lutte contre ce phénomène. Ils ont notamment appelé au renforcement des patrouilles de police autour des grandes agglomérations et au professionnalisme des médias pour conjuguer les efforts et lutter efficacement contre le rapt d'enfants.

Cette rencontre a vu la participation d'universitaires, d'avocats, de journalistes, de représentants de différents corps sécuritaires et de la Protection civile. **R. N.**

Tlemcen

Sept dangereux accidents de la voie ferrée enregistrés cette année

Les services de la Protection civile de Tlemcen ont enregistré, cette année, sept dangereux accidents sur la voie ferrée traversant la wilaya, a-t-on appris jeudi, lors d'une journée d'information et de sensibilisation sur ces accidents. Ces accidents, causés par la négligence des piétons, ont fait cinq morts et trois blessés graves, a-t-on indiqué. Le dernier accident en date est celui survenu la semaine dernière à Bab Zir au centre-ville de Tlemcen ou un trentenaire a été fauché mortellement par un train et un autre grave-

ment blessé en traversant la voie ferrée. Des représentants de la Sûreté nationale, des employés de la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) ont expliqué aux élèves présents à cette rencontre les mesures à prendre en cas de passage sur la voie ferrée dont la vigilance, l'utilisation du passage à niveau gardé, le respect des signalisations et ne pas jouer à côté d'une voie ferroviaire. Le chef de gare à Tlemcen, Bedoui Brahim, a abordé les lois édictées pour mieux exploiter la voie ferrée en matière de transport, loin de

ACTU...

Tizi Ouzou

Décès d'un ouvrier par électrocution

Un ouvrier est mort, jeudi, par électrocution dans un chantier à Tizi Rached, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. La victime, un ouvrier âgé de 21 ans, répondant aux initiales de B. S. a été électrocuté en touchant un fil électrique au cours des travaux dans une maison d'un particulier en construction, située à proximité de la polyclinique de Tizi Rached, a-t-on précisé. Le corps de B.S. a été transféré par les éléments de la Protection civile de l'unité de Tizi Rached, à la morgue du CHU de Tizi Ouzou, a-t-on ajouté de même source. **R. T.**

Oran

Saisie de kif

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, jeudi à Oran, une saisie de 2,47 quintaux de kif traité, lors d'une opération soldée par la mise hors état de nuire d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Selon la même source, cette opération réalisée en coordination avec un peloton de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 2^{ème} Région militaire, a eu lieu sur la base de renseignements sur l'activité de ce réseau, dont les gendarmes du groupement d'Oran ont arrêté ses quatre éléments au niveau d'un quartier se situant à l'est de la ville d'Oran, après avoir chargé la quantité de kif traité sur un camion. Cette opération a permis également la saisie du camion en question et trois véhicules servant comme éclairiers pour assurer l'acheminement de la drogue et éviter les points de contrôle de sécurité. **T. G.**

Un octogénaire fauché par un bus

Un octogénaire a été fauché tôt jeudi par un bus à Haï El Yasmine, commune de Bir El Djir à Oran, a-t-on appris du chargé de communication de la direction de la Protection civile. Aussitôt alertés, les services de la Protection civile se sont rendus sur les lieux et évacuer la victime aux urgences de l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) 1^{er} Novembre 1954, a précisé le lieutenant Mahieddine Bentabet. Le vieil homme a succombé à ses blessures à son arrivée à l'EHU, ajoute la même source. Les voisins de la victime et des habitants de la cité, en colère, se sont rassemblés sur les lieux de l'accident, vers 10 h du matin, et ont bloqué la route en guise de protestation, a-t-on constaté sur les lieux. Néanmoins, l'intervention des services de police a réussi à calmer les esprits des protestataires qui ont évacué les lieux sans incident. Les services de police ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident, a-t-on également appris. **R. O.**

tout danger ou risque pour les piétons, les passagers et les marchandises, rappelant les sanctions réprimant les comportements irresponsables provoquant des accidents graves et perturbant la circulation des trains. Cette rencontre a été organisée par la direction des transports de la wilaya en collaboration avec des partenaires concernés par la sécurité routière (Sûreté et Gendarmerie nationales et Protection civile), au profit des élèves d'établissements de la ville de Tlemcen proches de la voie ferrée. **K. L.**